



DIMENSIONS DE GENRE DU
DÉENGAGEMENT, DE LA DISSOCIATION,
DE LA RÉINTÉGRATION ET DE LA RÉCONCILIATION

TCHAD

Les opinions exprimées dans cette publication sont celles des auteurs et ne représentent pas nécessairement celles de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). Les désignations employées et la présentation des documents dans cet ouvrage n'impliquent pas l'expression par l'OIM d'une quelconque opinion quant au statut juridique d'un pays, d'un territoire, d'une ville ou d'une zone, ou de ses autorités, ou concernant ses frontières ou ses limites.

L'OIM croit profondément que la migration humaine et ordonnée est bénéfique pour les migrants et la société. En tant qu'organisation intergouvernementale, l'OIM agit avec ses partenaires de la communauté internationale afin d'aider à résoudre les problèmes opérationnels que pose la migration ; de faire mieux comprendre quels en sont les enjeux ; d'encourager le développement économique et social grâce à la migration ; et de préserver la dignité humaine et le bien-être des migrants.

Publié par : Organisation internationale pour les migrations
17, route des Morillons
C.P. 17
1211 Genève 19
Suisse
Tél. : +41 22 717 9111
Fax : +41 22 798 6150
Courriel : hq@iom.int
Site web : www.iom.int

Photo de couverture : © OIM 2016/Amanda NERO

Cette publication a été publiée sans avoir fait l'objet d'une édition officielle par l'OIM.

Cette publication a été publiée sans l'approbation de l'Unité de recherche de l'OIM (RES).

Cette publication n'a pas été traduite par le Service de traduction de l'OIM. Elle est une traduction non officielle de l'original en anglais, *Gendered Dimensions of Disengagement, Disassociation, Reintegration and Reconciliation: Chad*

« Toutes les photos sont présentées à titre d'illustration uniquement et ne représentent pas le programme de désengagement, de dissociation, de réintégration et de réconciliation (DDRR) de l'OIM. Les personnes représentées ne doivent pas être considérées comme d'anciens associés d'une organisation extrémiste violente ou comme des bénéficiaires du programme. »

Citation requise : Organisation internationale pour les migrations (OIM), 2022. *Dimensions de genre du désengagement, de la dissociation, de la réintégration et de la réconciliation : Tchad*. OIM, Genève.

ISBN 978-92-9268-565-2 (PDF)

© IOM 2023



Certains droits réservés. Cet ouvrage est mis à disposition au titre de la licence [Creative Commons Attribution – Pas d'utilisation commerciale – Pas de modification 3.0 Organisations internationales \(CC BY-NC-ND 3.0 IGO\)*](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/igo/legalcode).

Pour plus de détails, voir la section [Droit d'auteur et conditions d'utilisation](#).

Le présent ouvrage ne doit pas être utilisé, publié ou rediffusé dans l'intention première d'en obtenir un avantage commercial ou une compensation financière, sauf à des fins éducatives, par exemple, aux fins de son intégration dans un manuel.

Autorisations : Toute demande concernant l'utilisation à des fins commerciales ou les droits et licences doit être adressée à publications@iom.int.

* <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/igo/legalcode>

DIMENSIONS DE GENRE DU
DÉSENGAGEMENT, DE LA DISSOCIATION,
DE LA RÉINTÉGRATION ET DE LA RÉCONCILIATION

TCHAD

Mars 2023

Table des matières

Acronymes	iv
Remerciements	v
Résumé exécutif.....	vii
Les approches du DDRR.....	vii
Expériences et perspectives des personnes associées aux groupes armés.....	viii
Expériences et perspectives des victimes et des survivants de la violence.....	ix
Participation des femmes aux processus de DDRR.....	x
1. Introduction	1
2. Contexte	3
3. Méthodologie.....	5
4. Les approches DDRR	9
5. Expériences et perspectives des personnes associées à des groupes armés	15
5.1. Expériences des groupes armés.....	15
5.2. Perceptions communautaires.....	23
5.3. Besoins et réalités actuels.....	25
6. Expériences et perspectives des victimes et des survivants de la violence.....	31
6.1. Besoins et réalités.....	31
6.2. Efforts de sensibilisation et de vulgarisation	32
6.3. Perspectives sur le processus de DDRR.....	33
7. La participation des femmes aux processus de DDRR.....	39
8. Conclusions et recommandations.....	41
Références.....	45

Acronymes

CTO	Centre pour le transit et l'orientation
DDRR	Désengagement, dissociation, réintégration et réconciliation
EEIPP	Engins explosifs improvisés portés par une personne
EAFAGA	Enfants associés aux forces armées et aux groupes armés
EIPAO	État islamique dans la Province de l'Afrique de l'Ouest
JASDJ	<i>Jama'atu Ahl al-Sunna li-l-Da'wa wa-l-Jihad</i>
OEV	Organisations Extrémistes Violentes
OIM	Organisation internationale pour les migrations
ONG	Organisation non gouvernementale
VBG	Violence basée sur le genre

Remerciements

Cette publication a été préparée par la Division de Transition et Redressement du Département de Paix et Coordination du Développement de l'OIM. Des remerciements particuliers vont à la consultante principale, Chitra Nagarajan, ainsi que Nathalie Gendre, Noël Harris, Birsu Karaarslan et Johanna Klos pour l'élaboration et l'édition de ce document.

Nous souhaitons également remercier les équipes de l'OIM pour leurs efforts dans le développement et la mise en œuvre de l'approche à quatre piliers de l'OIM en désengagement, dissociation, réintégration et réconciliation au Cameroun, Tchad, Niger, Nigeria, en Somalie, et dans les autres bureaux-pays, ainsi que pour leur engagement pour l'intégration de genre, l'élaboration et la mise en œuvre de programmes et projets sensibles au genre et répondant au genre.

D'autres membres du personnel de l'OIM ont contribué à cette publication, notamment Miguel Lorenzo De Lim, Valerie Hagger et Carmelo Torres – et nous les en remercions.

Résumé exécutif

Plus d'une décennie de conflit violent dans la région du bassin du lac Tchad a eu des effets profondément genrés. Des personnes de tous sexes ont été impliquées dans le conflit, volontairement ou sous la contrainte, notamment dans des milices communautaires ou des groupes tels que *Jama'atu Ahl al-Sunna li-l-Da'wa wa-l-Jihad* (JASDJ), État islamique dans la province d'Afrique de l'Ouest (EIPAO) et d'autres groupes similaires.

L'Organisation internationale pour les Migrations (OIM), qui s'engage dans des interventions centrées sur le Désengagement, la Dissociation, la Réintégration et la Réconciliation (DDRR) reconnaît qu'une approche transformatrice de genre, soutenue par une analyse appropriée, est essentielle. En adoptant une approche qualitative et en s'appuyant sur des données recueillies lors d'entretiens avec 50 personnes (17 femmes et 33 hommes) dans des communautés de la Région du Lac et de Ndjaména, cette étude a examiné les dynamiques de genre autour du processus de DDRR au Tchad et a formulé des recommandations pour permettre la transformation du genre. Ce résumé exécutif présente ses principales conclusions.

Les approches du DDRR

Politique publique de DDRR. L'étude a révélé que le Tchad ne dispose pas d'une politique de DDRR publiée, mais que certains mécanismes, tels qu'un comité de pilotage des ministères concernés par le processus de DDRR, sont déjà en place. De plus, certaines personnes associées à la JASDJ, à l'EIPAO et à d'autres groupes connexes ont déjà décidé de se désengager et de retourner dans leurs communautés, avec une certaine normalisation de la réponse du Gouvernement. Cependant, peu d'actions ont été entreprises pour les persuader de quitter ces groupes et pour les orienter sur le processus de DDRR. En effet, la suspicion à laquelle étaient confrontés leurs amis, leurs voisins et leurs proches avait conduit à un effilochage des liens qui rendait difficile la sensibilisation des communautés.

DDRR en pratique. En l'absence d'une action de sensibilisation soutenue, les personnes rencontrent directement des agents de sécurité lorsqu'elles quittent le groupe ou sont placées en détention par leur *bulama*¹ à leur retour dans leur communauté. Des efforts ont été faits pour socialiser les approches judiciaires et de DDRR parmi les agences de sécurité et pour développer un processus standardisé de sélection. Les femmes sont généralement classées dans la catégorie de « faible risque » et très peu d'entre elles font l'objet de poursuites judiciaires. Le système ne semble pas tenir compte de la diversité des facteurs qui conduisent à l'association avec ces groupes ni du fait que l'association des femmes et des hommes peut aller du forcé au volontaire, les personnes évoluant sur cette gamme dans le temps, et que le terme « volontaire » peut être interprété de diverses manières. En outre, les processus de sélection n'emploient pas d'enquêteurs ou d'interprètes féminins, n'impliquent pas d'organismes de défense des droits de l'homme ou de spécialistes de la violence liée au sexe, et ne proposent pas de formation sur le genre aux personnes impliquées. Les femmes accompagnées de leurs enfants ont également tendance à être renvoyées plus rapidement dans leur communauté afin de leur faire subir moins de souffrances. Les enfants non accompagnés sont transférés dans un centre de transit et d'orientation pendant que des efforts de réunification familiale sont entrepris.

¹ Les *Bulamas* et les *lawans* sont des leaders communautaires.

D'une manière générale, les interventions en faveur des personnes anciennement associées à la JASDJ, à l'EIPAO et à d'autres groupes connexes ont été largement disparates, insuffisantes et n'ont pas adopté d'approches holistiques. Les activités d'engagement communautaire ont eu tendance à être dirigées par des fonctionnaires (masculins) et des leaders communautaires.

Expériences et perspectives des personnes associées aux groupes armés

Expérience dans les groupes armés : L'association avec des groupes armés s'inscrit sur une gamme allant de la contrainte au volontariat. Bien qu'il y ait de nombreuses similitudes dans les associations des femmes et des hommes avec la JASDJ, l'EIPAO et d'autres groupes apparentés, il existe également des différences essentielles. Par exemple, un grand nombre de femmes ont été enlevées et forcées de s'engager ou y ont été contraintes par les décisions de proches masculins.

Une fois associés à ces groupes, les réalités vécues par les gens dépendent de circonstances changeantes. Due à la dynamique du pouvoir entre les sexes, la capacité des femmes à refuser l'association et à faire leurs propres choix indépendamment de leurs maris est limitée. Les personnes qui ont été enlevées vivent souvent dans la peur et sont maltraitées. Les femmes et les filles sont forcées de se marier, les mariages suivants étant arrangés après la mort des maris. Ces mariages forcés sont particulièrement stricts en raison des restrictions qu'ils imposent à la liberté de mouvement des femmes et de l'isolement auquel ces femmes sont soumises. Elles sont sous le contrôle de leur mari, sans autonomie. Ce comportement de contrôle, d'isolement forcé et d'abus économique est une pratique standard que tous les couples mariés sont tenus de suivre. En outre, le pouvoir, le statut et les options des femmes dépendent de ceux de leurs maris, les épouses des dirigeants de rang supérieur étant considérées comme ayant de meilleures expériences. À l'inverse, les hommes et les garçons ont une plus grande liberté de mouvement, ont accès aux femmes et passent leur temps à s'adonner à des activités économique et/ou à se battre. Ces réalités sont conformes aux récits sexistes qui constituent une part importante de la prédication et de l'endoctrinement religieux. Il existe également une importante dynamique de pouvoir entre les hommes et les femmes dans les groupes armés et les personnes interrogées ont parlé de hiérarchies strictes, d'usage et d'abus de pouvoir, et de punitions sévères.

Aucune personne interrogée n'a parlé de tentatives soutenues pour les persuader de quitter les groupes armés et de retourner dans leurs communautés. Le départ est plus facile pour les hommes qui se sont associés aux groupes armés de leur propre gré et pour ceux qui ont du pouvoir. Il est plus difficile pour les femmes de partir, car, alors que les hommes se déplacent librement, les femmes sont soumises à l'isolement, de sorte que toute femme sortant seule est considérée comme suspecte. Certaines personnes interrogées ont été contraintes de laisser derrière elles des membres de leur famille, soit parce qu'elles ont été séparées, soit parce que celles-ci croyaient en la mission du groupe et ne voulaient donc pas partir. Les femmes ont élaboré des stratégies et travaillé entre elles pour échapper à leurs maris et aux groupes armés. Certaines personnes ont également pris la décision stratégique de quitter un groupe armé pour un autre groupe, en espérant que les conditions y seraient meilleures ou en considérant cette étape comme un tremplin pour un départ total. Lors de leur départ, ces personnes sont entrées en contact direct avec les autorités gouvernementales, ou par l'intermédiaire de chefs communautaires.

Perceptions par les autres : Lors de leur réintégration, les personnes interrogées ont fait part de la manière dont les communautés les avaient soutenues et acceptées. Cependant, les niveaux d'acceptation varient en fonction de leurs antécédents et de leurs expériences passées, ainsi que de ceux des membres de la communauté. Quant à eux, les représentants du Gouvernement considèrent largement ces femmes comme des victimes, bien que cette perception ait changé dans une certaine mesure en raison du phénomène des attaques avec des engins explosifs portés par une personne, souvent perpétrées par des femmes et des filles. Les personnes interrogées travaillant pour des ONG et des agences de l'Organisation des Nations Unies comprennent les rôles que les femmes peuvent jouer dans les groupes armés, mais ont tendance à les considérer principalement comme des victimes. Les personnes originaires du Tchad sont conscientes du DDRR qui a eu lieu dans d'autres parties du pays, mais ignorent comment, en l'absence d'un groupe organisé avec lequel le Gouvernement pourrait travailler, le DDRR pourrait avoir lieu dans la Région du Lac.

Besoins et réalités actuels : Les personnes anciennement associées à des groupes armés ont besoin de sécurité, de moyens de subsistance décents et de revenus durables. Les expériences de difficultés économiques étant sexuées, les hommes ont du mal à respecter les normes de masculinité exigeant d'eux d'assurer le soutien économique à la famille, tandis que les femmes n'ont pas accès à certaines activités génératrices de revenus. En outre, faciliter le divorce pour les femmes et les filles mariées à des hommes associés à des groupes armés qui le souhaitent est essentiel, mais pas systématique. Les femmes anciennement associées à des groupes armés risquent également de subir des avortements non médicalisés. À la suite de ces expériences, les gens ont des besoins de soutien psychologique sexospécifique qui varient en fonction de leurs rôles au sein du groupe armé. Cependant très peu d'aide est mise en place pour y répondre. Ces personnes ont également continué à vivre avec les conséquences des récits sexistes qu'elles ont reçus, les femmes disant qu'elles continuent à être sous l'emprise de leur mari, lequel décide de leur degré d'autonomie. Étant donné que de nombreuses filles et femmes ont été victimes de violences sexistes, une coordination plus étroite entre les acteurs du DDRR et de la VBG est nécessaire. Enfin, la réintégration sociale et l'amélioration de la cohésion sociale sont des domaines nécessitant une intervention plus ciblée.

Expériences et perspectives des victimes et des survivants² de la violence

Besoins et réalités : Le principal besoin exprimé par la plupart des personnes interrogées est la sécurité pour permettre une certaine stabilité de vie. Leurs moyens de subsistance ont été gravement affectés par l'insécurité et les mesures gouvernementales qui limitent les zones où ils peuvent se rendre pour cultiver, pêcher, paître et commercer.

Efforts de sensibilisation et de vulgarisation : L'engagement communautaire a été largement ponctuel, descendant et dirigé par des hommes. Il vise à persuader les gens d'accepter les personnes anciennement associées aux groupes armés plutôt que d'écouter et de répondre à leurs points de vue. En raison de la nature inégale des efforts de sensibilisation, de nombreuses personnes interrogées n'ont que peu ou pas de connaissances actualisées sur le processus de DDRR. Cependant, dans certaines communautés, des cérémonies de réconciliation et de pardon ont eu lieu.

² Ce langage tient compte du fait que certaines personnes se considèrent comme des victimes tandis que d'autres se considèrent comme des survivants. Il est utilisé pour rendre la recherche plus inclusive des approches des différentes personnes concernant leurs propres expériences.

Perceptions sur le processus de DDRR : En raison de leur désir de mettre fin au conflit violent, la nécessité des approches de DDRR a été largement acceptée, même parmi ceux qui ont une attitude négative envers les personnes anciennement associées aux groupes armés. Cependant, la compréhension de la nécessité d'une voie de sortie pour quitter les groupes armés afin d'assurer la paix ne signifie pas nécessairement le consentement à la coexistence. Même si les personnes interrogées vivent côte à côte avec des personnes anciennement associées à des groupes armés, il y a souvent peu d'interaction, en particulier si elles sont issues de communautés non Buduma. Il existe un risque important que le DDRR aggrave les tensions entre Buduma et Kanembu. Les processus de DDRR risquent également d'exacerber les dynamiques d'exclusion sociale liées aux castes. En effet, les niveaux d'acceptation et de cohésion sociale varient selon les communautés. Les personnes interrogées ont également des perceptions différentes en fonction de l'âge, du sexe, des moyens d'association et du rôle des personnes. Leurs propres expériences et souffrances passées ont joué un rôle dans les orientations. Vivre parmi des personnes qui leur ont causé du tort peut entraîner une angoisse mentale importante. Cependant, avec le temps et grâce aux efforts de la communauté, les relations pourraient évoluer. Les conditions préalables nécessaires pour permettre l'acceptation par la communauté sont les suivantes 1) un engagement et une communication adéquats de la communauté sur les développements et les plans ; 2) que les personnes anciennement associées à des groupes armés participent à un programme gouvernemental et l'assurance qu'elles ont changé de comportement et ne constitueront plus une menace pour les gens et leurs proches ; 3) un changement de leurs conditions matérielles, une sécurité et une aide aux moyens de subsistance - pour ces ex-associés et pour les personnes participant au DDRR ; et 4) la reconnaissance des méfaits, des excuses et une demande de pardon dans le cadre d'un processus de réconciliation et de guérison.

Participation des femmes aux processus de DDRR

La participation des femmes au DDRR doit être considérée dans le cadre du contexte plus large du genre. Les dynamiques de pouvoir liées au genre déterminent le statut et le pouvoir des individus. Le leadership communautaire et les institutions gouvernementales ont tendance à être dominés par les hommes, les femmes étant largement exclues et marginalisées dans la prise de décision. Toutefois, ces dynamiques évoluent dans une certaine mesure grâce au travail des activistes des droits des femmes et de leurs alliés qui s'engagent auprès des communautés pour changer ces normes sociales. Les femmes ont également fait des progrès prometteurs en matière d'engagement dans le processus de DDRR et sur les questions d'égalité des sexes. Toutefois, le soutien financier et autre apporté aux organisations et associations de défense des droits des femmes tend à être de courte durée et de faible ampleur. En outre, les femmes et les associations de femmes ont été largement exclues des décisions et des pratiques gouvernementales en matière de DDRR. Elles n'ont pas été incluses de manière significative dans la formulation et le développement des politiques et, jusqu'à présent, il y a eu peu de tentatives d'analyse et de mise en place d'une approche du DDRR véritablement transformatrice en termes de genre.

Veuillez consulter la fin du rapport pour les [recommandations](#).

1. Introduction

La région du bassin du lac Tchad a connu plus d'une décennie de conflit violent qui, en septembre 2021, avait fait 10,6 millions de personnes ayant besoin d'aide, 2,8 millions de personnes déplacées à l'intérieur du pays et 400 000 enfants souffrant de malnutrition grave³. Le conflit a des effets profondément genrés, de nombreux hommes étant arrêtés arbitrairement, soumis à une détention prolongée sans procès et tués de manière extrajudiciaire. Pendant ce temps, les femmes sont souvent laissées de côté pour négocier leur sécurité et leur bien-être, ceux de leurs enfants et de leurs aînés avec les acteurs armés. Elles élaborent des stratégies pour assurer la sécurité, l'alimentation et l'abri de leurs familles, tout en étant plus susceptibles d'être victimes de violences basées sur le genre (VBG).

En outre, des personnes de tous sexes ont été impliquées dans le conflit, volontairement ou sous la contrainte, notamment dans des milices ou groupes communautaires tels que Jama'atu Ahl al-Sunna li-l-Da'wa wa-l-Jihad (JASDJ), l'État islamique dans la province d'Afrique de l'Ouest (EIPAO) et d'autres groupes similaires. Pourtant, les politiques et les pratiques continuent d'être fondées sur des stéréotypes de genre, tendant à considérer la plupart des hommes comme des agents actifs et des auteurs de violences, et la plupart des femmes comme des victimes passives de la violence. En outre, les voix et les perspectives des femmes, y compris celles qui travaillent pour des organisations de défense des droits des femmes (WRO), et des survivants de tous les genres ne sont souvent pas suffisamment intégrées dans les processus de prise de décision, ce qui rend encore plus difficile le changement de ces stéréotypes et l'adaptation des actions à leurs besoins.

L'Organisation internationale pour les migrations (OIM), qui s'engage dans des interventions axées sur le désengagement, la dissociation, la réintégration et la réconciliation (DDRR), reconnaît qu'une approche transformatrice de genre, soutenue par une analyse appropriée, est essentielle. S'appuyant sur des recherches documentaires et des collectes de données antérieures, respectivement au Cameroun et au Tchad en décembre 2019 et février 2020, cette étude a approfondi l'analyse glanée à ce jour et formulé des recommandations pour permettre la transformation de genre.

Les questions de recherche spécifiques étaient les suivantes :

- 1) Quelles sont les approches actuelles de la politique et de la programmation du DDRR en matière de genre et comment ces approches ont-elles évolué ?
- 2) Comment le genre affecte-t-il la perception par les autres et les expériences des personnes précédemment associées à *Jama'atu Ahl al-Sunna li-l-Da'wa wa-l-Jihad* (JASDJ), à l'État islamique dans la province d'Afrique de l'Ouest (EIPAO) et à d'autres groupes similaires pendant les processus de DDRR ?
- 3) Dans quelle mesure la politique et la programmation du DDRR abordent-elles et intègrent-elles les besoins, les réalités et les perspectives des victimes et des survivants, notamment en reconnaissant que de nombreuses personnes associées à la *Jama'atu Ahl al-Sunna li-l-Da'wa wa-l-Jihad* (JASDJ), à l'État islamique dans la province d'Afrique de l'Ouest (EIPAO) et à d'autres groupes similaires ne correspondent pas facilement au binaire auteur/victime ?

³ OCHA, *Lake Chad Basin : Humanitarian Snapshot*, au 22 septembre 2021, disponible sur www.humanitarianresponse.info/en/operations/west-and-central-africa/infographic/lake-chad-basin-humanitarian-snapshot-22-september, dernière visite le 22.11.2021.

- 4) Dans quelle mesure les femmes et les organisations de femmes participent-elles de manière significative à la conception, la mise en œuvre et l'évaluation de tous les aspects de la politique et de la programmation du DDDR ?
- 5) Quels sont les points d'entrée permettant à la politique et à la programmation du DDDR d'être plus transformatrice en matière de genre ?

Après avoir présenté brièvement le contexte et la méthodologie, ce rapport aborde successivement ces questions de recherche. Il commence par exposer les approches de la politique et de la pratique du DDDR avant d'étudier les expériences et les perspectives des personnes associées aux groupes armés et des victimes et survivants de la violence. Il poursuit en examinant la participation des femmes à ces processus avant de terminer le rapport par des conclusions et des recommandations d'action. Ce rapport présente les conclusions et les recommandations relatives au Tchad uniquement. Veuillez vous référer au rapport sur le Niger⁴ pour des informations connexes.

⁴ OIM, *Dimensions de Genre du Désengagement, de la Dissociation, de la Réintégration et de la Réconciliation: le Niger*, (Genève, 2022).

2. Contexte

Même avant le conflit, la région du bassin du lac Tchad présentait certains des pires indicateurs de développement social au niveau mondial, notamment pour les femmes et les filles. La région était confrontée à l'insuffisance des services publics, au sous-développement et à une faible gouvernance, en particulier dans les zones rurales et sur les îles du lac Tchad. Les années de violence ont eu des répercussions sur l'accès à l'éducation, aux soins de santé et à d'autres services dans les zones rurales, tout en ayant des effets dévastateurs sur les emplois et les moyens de subsistance, la santé mentale et le bien-être, ainsi que sur les structures familiales, et ont entraîné des niveaux élevés de décès, de handicaps, de déplacements, de blessures, de violences sexuelles et d'autres violations des droits de l'homme.

Le conflit a débuté dans le nord-est du Nigeria et s'est étendu au-delà des frontières pour inclure les pays voisins. Parmi les causes profondes du conflit, citons (1) la baisse des perspectives économiques, du niveau de vie et de la croissance des salaires à partir des années 1970 qui a été accentuée par les réformes économiques introduites dans les années 1980 dans le cadre du programme d'ajustement structurel prescrit par le Fonds Monétaire International et la Banque mondiale, ainsi que (2) l'augmentation des inégalités, de la corruption, de l'intolérance religieuse et du fondamentalisme⁵ dans un contexte de changements politiques majeurs au Nigeria avec le rétablissement d'un système de gouvernance démocratique en 1999, l'adoption des codes de la charia peu après, et la nature souvent violente et contraire à l'éthique de la contestation politique, en particulier autour des élections⁶. Tirant parti de la critique publique généralisée, Mohammed Yusuf, un érudit islamique qui prêchait contre l'immoralité sociale, la corruption et l'inégalité de la démocratie « occidentale » et des institutions liées, notamment les écoles et la fonction publique⁷, a acquis une grande popularité à Maiduguri, la capitale de l'État de Borno, dans le nord-est du Nigeria. En raison des liens et des relations existant dans la région, des garçons et jeunes hommes originaires du Cameroun, du Tchad et du Niger se sont rendus à Maiduguri et dans d'autres régions du Nigeria pour étudier l'islam, de sorte que, à cette époque, les habitants de la région ont été exposés à ces récits.

Les tensions croissantes avec le Gouvernement de l'État de Borno ont conduit à des attaques contre des églises, des chrétiens et des postes de police par le groupe de Yusuf en juillet 2009, suivies par la blessure et le meurtre de centaines de ses partisans, dont Yusuf lui-même, par des agents de sécurité⁸. Ses partisans restants sont entrés dans la clandestinité, ont élaboré des stratégies et sont revenus sur le devant de la scène en se faisant appeler *Jama'atu Ahl al -Sunna li -l- Da'wa wa-l-Jihad* (JASDJ), traduit comme « personnes engagées dans la propagation des enseignements du Prophète et le Jihad », mais souvent désigné par les médias sous le nom de Boko Haram. La JASDJ est devenue de plus en plus violente tandis que les agences de sécurité nigérianes se sont livrées à des punitions collectives contre des communautés auxquelles on reprochait de ne pas avoir identifié ses membres. En 2013 et 2014, JASDJ s'est emparé d'une grande partie du territoire de Borno, de portions des États voisins d'Adamawa et de Yobe, et

⁵ Le terme fondamentalisme religieux est utilisé ici pour se distinguer du conservatisme religieux et pour signifier le projet par lequel ceux qui y sont engagés construisent la tradition d'une manière hautement sélective, tout en insistant de manière dogmatique sur le fait que leurs reconstructions du texte sont sacrées et ne peuvent donc pas être remises en question : Stephen Cowden et Gita Sahgal, 'Why Fundamentalism?' 2017 *Feminist Dissent* 2 7-39. Ils nient « la possibilité d'interprétation et de réinterprétation même si ses adhérents s'engagent dans les deux et notent l'importance du contrôle du corps des femmes, de la sexualité et des normes de genre rigides » : Karima Bennoune, *Your Fatwa Does Not Apply Here : Untold Stories from the Fight against Muslim Fundamentalism*, (Norton Books, 2016), p. 16.

⁶ Voir Abdul Raufu Mustapha et Kate Meagher (eds), *Overcoming Boko Haram : Faith, Society and Islamic Radicalization in Northern Nigeria*, (James Currey, 2020) et Alex Thurston, *Boko Haram : History of an African Jihadist Movement*, (Princeton University Press, 2017) pour plus de détails.

⁷ Abdulbasit Kassim et Michael Nwankpa, *The Boko Haram Reader: From Nigerian Preachers to the Islamic State*, (Hurst, 2018).

⁸ Alex Thurston, *Boko Haram : History of an African Jihadist Movement*, (Princeton University Press, 2017).

s'est étendu au Cameroun, au Tchad et au Niger voisins. Le conflit a été porté à l'attention nationale et internationale par ces événements ainsi que par l'enlèvement en avril 2014 de près de 300 écolières de Chibok, non le seul, mais le plus connu de ces incidents.

En réponse, les pays de la région ont formé la Force Multinationale Mixte qui, en travaillant avec les milices communautaires, a récupéré une partie du territoire. Cependant, alors que la JASDJ avait auparavant utilisé le Cameroun, le Tchad et le Niger comme bases pour se ravitailler et se reposer après des opérations au Nigeria, l'implication des agences de sécurité de ces pays a renforcé l'insécurité, la JASDJ se livrant désormais à des attaques contre les civils et les forces de sécurité dans tout le bassin du lac Tchad, y compris dans la région de Diffa au Niger depuis le début de 2015.

En 2016, la JASDJ s'est alliée à l'État islamique et s'est scindée en deux groupes distincts, en grande partie en raison de désaccords sur la question de savoir si le ciblage de civils musulmans était autorisé par des interprétations opposées de l'islam et sur la sévérité des sanctions infligées aux membres en cas d'infraction aux règles. Un nouveau groupe, *Wilayat al Islamiyya Gharb Afriqiyyah*, traduit comme « l'État islamique de la Province d'Afrique de l'Ouest » (EIPAO), s'est formé. L'objectif de ce groupe était de se concentrer sur les agents de sécurité et ceux qui les soutiennent plutôt que de cibler indistinctement les civils. Le groupe a cherché à se distinguer de la JASDJ en justifiant ses actions par des explications doctrinales⁹.

En juin 2021, l'EIPAO a confirmé le meurtre d'Abubakar Shekau, le chef de la JASDJ, sur ordre du chef intérimaire de l'État islamique d'Irak et de Syrie¹⁰. Au moment de la rédaction du présent rapport, les implications de cet événement sont encore en cours de développement, de nombreuses personnes associées au JASDJ qui se sont rendues¹¹ tandis que d'autres, notamment au Niger, lancent des attaques contre l'EIPAO¹². Parallèlement, les personnes interrogées ont déclaré que la montée des eaux du lac Tchad entraînait le déplacement des personnes vivant sur les îles, d'autant plus qu'elle entraînait également le déplacement des groupes armés. En outre, le Tchad a connu des turbulences au niveau politique au cours des derniers mois, en raison du décès du président Idriss Déby suite à des blessures subies au combat en avril 2021, de la dissolution du parlement et de la mise en place d'un conseil militaire de transition dirigé par son fils, Mahamat Idriss Déby Itno, et de manifestations exigeant le retour à un régime civil.

Les pays de la région ont mis en place une série d'actions, notamment en encourageant les personnes associées à la JASDJ, à l'EIPAO et à d'autres groupes connexes à partir. Le conflit du lac Tchad n'est que l'un des nombreux conflits qui se déroulent sur le territoire tchadien, le pays ayant subi les retombées des guerres chez ses voisins, la République centrafricaine, la Libye, le Niger, le Nigeria et le Soudan, ainsi que les conséquences des troubles internes pendant des décennies. Comme nous le verrons dans le [chapitre 4](#), bien qu'un processus soit en place, le Gouvernement n'a pas encore publié de politique ou de stratégie en matière de DDRR, peu d'actions de sensibilisation sont menées pour encourager les personnes associées aux groupes armés à partir, et les efforts d'engagement communautaire sont modestes. Pourtant, même s'il n'a pas toujours été présenté comme un DDRR, le Tchad a toujours cherché à tendre la main aux groupes armés sur son territoire pour les persuader de désarmer et de se réintégrer dans la société, et il est important de distinguer les différents types de DDRR qui peuvent avoir lieu simultanément sur le territoire tchadien.

⁹ Editorial, " ISWAP's Execution of Aid Workers ", *Daily Trust*, 28 juillet 2020, disponible sur <https://allafrica.com/stories/202007280071.html>.

¹⁰ Jason Burke, " Boko Haram Leader Killed on Direct Orders of Islamic State ", *The Guardian*, 7 juin 2021, disponible sur www.theguardian.com/world/2021/jun/07/boko-haram-leader-abubakar-shekau-killed-on-direct-orders-of-islamic-state, dernière visite le 22.11.2021.

¹¹ Ruth Maclean et Ismail Alfa, " Thousands of Boko Haram Members Surrendered. They Moved in Next Door ", *New York Times*, 23 septembre 2021, disponible sur : www.nytimes.com/2021/09/23/world/africa/boko-haram-surrender.html, dernière visite le 22.11.2021.

¹² Ahmad Salkida, " ISWAP Confirms Shekau's Death, Says Its Fighters Were Following ISIS Orders ", *HumAngle*, 5 juin 2021, disponible sur <https://humanglemedia.com/iswap-confirms-shekaus-death-says-its-fighters-were-following-isis-orders/>, dernière visite le 22.11.2021.

3. Méthodologie

Les principes qui ont guidé la recherche étaient la sensibilité aux conflits, la transformation du genre et l'inclusion sociale, considérés comme se renforçant mutuellement. Les discussions initiales ont porté sur les dynamiques de conflit et de genre dans les lieux de recherche et sur la manière de mieux garantir la sensibilité aux conflits par des moyens adaptés aux dynamiques locales. Les outils ont été conçus et mis en œuvre en tenant compte des conflits et de la dimension de genre, non seulement pour « ne pas nuire », mais aussi pour « faire davantage de bien », afin de s'assurer que le processus de recherche ait un impact positif sur les dynamiques de conflit et de genre, notamment en intégrant l'enquête appréciative. En outre, étant donné que son objectif était de contribuer à la transformation des relations de pouvoir inégales entre les sexes et de s'attaquer aux causes profondes de l'inégalité entre les sexes, la sensibilisation et la sensibilité à la dynamique de genre étaient particulièrement importantes. L'étude a adopté des approches féministes intersectionnelles, en intégrant l'analyse d'autres axes d'exclusion sociale et en examinant comment le genre interagit avec d'autres identités, ce qui a informé la méthodologie de recherche, les outils, le codage et l'analyse.

Cette étude a utilisé une approche de méthodes qualitatives, en s'appuyant sur une étude documentaire menée de juillet à novembre 2019 et sur d'autres documents produits au cours des deux dernières années, ainsi que sur des données recueillies par le biais d'entretiens individuels dans les communautés de la Région du Lac et de Ndjaména, qui se sont déroulés sur une période de deux semaines en octobre et novembre 2021¹³. Compte tenu de la nature sensible du sujet et des risques de préjudice, les discussions de groupe n'ont pas eu lieu. Comme le montre le tableau 1, les chercheurs ont interrogé 11 personnes (5 femmes et 6 hommes) anciennement associées à des groupes armés, 12 (7 femmes et 5 hommes) membres de la communauté, 4 (tous des hommes) chefs communautaires ou religieux désignés, 6 (1 femme et 5 hommes) fonctionnaires et 16 représentants (4 femmes et 12 hommes) d'ONG nationales, internationales et d'agences des Nations Unies concernées. En outre, un imam (homme) qui a travaillé au Centre de Goudoumaria et un homme qui a travaillé avec l'armée pour la sensibilisation ont également été interrogés. Si la parité entre les sexes parmi les personnes interrogées a pu être atteinte pour les membres de la communauté et les personnes anciennement associées à des groupes armés, elle a été impossible à atteindre dans d'autres catégories, car la dynamique du pouvoir au Tchad signifie que les hommes prédominent dans les postes de direction désignés de la communauté, des ministères, des ONG et des agences de l'Organisation des Nations Unies, même dans les postes liés aux droits des femmes.

Tableau 1 : Répondants de l'étude

Catégorie de répondants	Femmes	Hommes	Total
Personnes anciennement associées à des groupes armés	6	8	14
Membres de la communauté	8	8	16
Chefs communautaires et religieux désignés	0	4	4
Fonctionnaires du Gouvernement	1	2	3
Agents de sécurité	0	2	2
ONG nationales et internationales et agences des Nations Unies	2	9	11
Total	17	33	50

¹³ Un guide d'entretien semi-structuré (recherche qualitative) a été utilisé.

L'échantillonnage raisonné visait à trouver des répondants de tous âges, le plus jeune étant âgé de 25 ans et le plus âgé de 70 ans, ainsi qu'un certain nombre de voies d'association et de dissociation parmi la catégorie des personnes associées à des groupes armés. La méthodologie de recherche a encouragé les participants à la recherche, en particulier les jeunes et les autres personnes souvent victimes d'exclusion sociale, à se sentir à l'aise avec le processus de recherche et à être habilités à discuter de questions sensibles. Les chercheurs ont expliqué l'objectif de l'entretien, leur ont donné la possibilité de poser des questions et les ont mis à l'aise. L'entretien a débuté en demandant à ces personnes de raconter leur histoire, leur permettant de commencer selon leurs propres termes et de décider du contenu et de l'étendue de ce qu'ils souhaitaient partager.

Les entretiens ont été menés en arabe, en buduma, en anglais, en français, en kanuri et en kanembu. Les citations pour les déclarations faites dans d'autres langues dans ce rapport sont des figures de style fournissant une traduction française, la langue originale étant fournie dans les notes de bas de page. Les notes ont été prises en même temps que les entretiens, les enregistrements audio servant de point de référence si nécessaire. Ces notes ont été analysées et codées selon une approche de théorie ancrée¹⁴. Après l'élaboration d'un projet de rapport, les résultats ont été présentés aux acteurs clés pour validation lors d'un atelier tenu en février 2022. Les réactions à cet atelier ainsi que les commentaires écrits des collègues de l'OIM ont été traités par la suite.

L'étude a suivi une approche éthique solide et a mis en place des systèmes pour s'assurer que les normes les plus élevées étaient respectées à tout moment en veillant à ce que :

- a) La recherche soit conforme à l'éthique d'un point de vue local ainsi qu'en conformité avec les codes et directives éthiques internationaux produits en externe.
- b) Les personnes interrogées ont été clairement informées des objectifs de la recherche et de ce que la participation signifie pour elles en termes de risques et d'avantages, et ont donné leur consentement éclairé.
- c) Les répondants ont reçu un soutien adéquat au cours du processus de recherche pour participer pleinement.
- d) Les informations personnelles ont été traitées de manière sensible et confidentielle, et l'anonymat ait été préservé (sous réserve de limites définies, par exemple lorsqu'il s'agit de problèmes de protection de l'enfance).
- e) L'impact de la participation des répondants à la recherche sur leur position au sein de leur famille et de leur communauté a été examiné et des mesures ont été prises pour atténuer le risque de conséquences négatives, notamment la stigmatisation.
- f) Les voies d'orientation existantes étaient connues des chercheurs, de sorte qu'elles pouvaient être utilisées pour soutenir les répondants qui étaient en détresse ou traumatisés pendant l'entretien ou qui révélaient des expériences de violence et avaient besoin d'appui. Aucun recours n'a été effectué.

Les limites de la recherche incluent des questions de sécurité et d'accès qui ont restreint les endroits que l'équipe¹⁵ a pu atteindre. Par exemple, il n'a pas été possible de mener des entretiens sur les îles du lac Tchad ou dans les zones frontalières. De plus, la pandémie de COVID-19 et les exigences de quarantaine et de tests après et avant le voyage se sont ajoutées aux limitations existantes en termes de temps et de budget, ainsi qu'au temps de déplacement nécessaire entre les lieux, ce qui fait que l'équipe n'a pu passer que sept jours complets dans la Région du Lac, ce qui a affecté le nombre de personnes que l'équipe de recherche a pu interroger et donc la quantité de données. Pendant la collecte des données, il n'a pas non plus

¹⁴ La théorie ancrée est un processus par lequel les données recueillies servent de base aux concepts théoriques découverts.

¹⁵ L'équipe de recherche était composée d'un chercheur et de traducteurs.

été possible d'interroger les membres du Comité de pilotage travaillant sur le DDRR, car pour des raisons professionnelles ceux-ci se trouvaient au Nigeria.

De plus, il s'est avéré difficile de trouver des répondants qui étaient auparavant associés à des groupes armés. Un temps considérable a été consacré à gagner la confiance des autorités, des communautés et de ces personnes elles-mêmes. Par conséquent, cette catégorie de répondants se limite à ceux qui sont connus des autorités et qui sont disposés à nous parler dans un court délai. Si plus de temps avait été passé dans la région, il aurait été possible pour les chercheurs d'utiliser l'échantillonnage en boule de neige et d'autres techniques pour gagner la confiance d'autres personnes, qui auraient pu avoir des perspectives très différentes de celles des personnes interrogées. Un délai supplémentaire aurait également pu aider à parler à davantage de femmes actives dans la société civile, car certaines des femmes contactées n'étaient pas disponibles pour un entretien dans les délais proposés. De plus, à Baga Sola et dans d'autres communautés, il n'a pas été possible de trouver une interprète féminine parlant le Buduma. Par conséquent, les entretiens avec les femmes parlant le Buduma ont été menés avec un interprète masculin, ce qui a limité les types de questions qu'il était possible de poser ainsi que la qualité et la profondeur des réponses reçues en raison de la timidité des répondants liée aux normes culturelles.

4. Les approches DDRR

Cette section commence par fournir les résultats de l'étude de recherche, en examinant les approches du DDRR actuellement adoptées avant que les sections suivantes n'examinent les expériences et les perspectives. Elle commence par le niveau politique avant d'examiner ce qui se passe dans la pratique.

Le Tchad n'a pas publié de politique de DDRR, ce qui a rendu difficile une compréhension approfondie de l'approche adoptée. Les personnes interrogées par l'Organisation des Nations Unies ont déclaré que le Gouvernement disposait d'un projet de politique, mais qu'il n'avait pas été partagé et que le processus n'avait pas jusqu'à présent fait l'objet de consultations avec la société civile, y compris les acteurs de la région du Lac. Cependant, quelques lois et décrets pertinents ont été adoptés ces dernières années. La loi 003/PR/2020 a examiné le terrorisme et révisé la législation précédente pour prendre en compte les besoins des enfants associés aux forces armées et aux groupes armés (EAFAGA). La loi 003/PR/2021 de mars 2021 a donné un statut légal à la Police judiciaire.

Bien que le Tchad en soit aux premiers stades de la formulation d'une politique de DDRR, certains mécanismes sont en place. Un comité de pilotage, dirigé par le Ministère de la Justice, comprenait des représentants de huit ministères et du Procureur, avec pour objectif la démobilisation et la réintégration des personnes dans la société. Chaque ministère jouait un rôle défini dans ce processus, par exemple le Bureau du Procureur déterminait, après examen par la Police judiciaire, si les personnes devaient être poursuivies par le système judiciaire. Les répondants gouvernementaux ont déclaré que l'expérience du Cameroun, du Niger et du Nigeria avait été utile pour réfléchir à la manière de développer la politique et la pratique du DDRR au Tchad.

En l'absence d'une politique écrite publiée, les personnes associées à la JASDJ, à l'EIPAO et à d'autres groupes connexes ont décidé de se désengager et de retourner dans les communautés, et la réponse du Gouvernement a été quelque peu standardisée. Compte tenu des difficultés à obtenir une vue d'ensemble de la politique en l'absence de document publié, ce qui suit est un compte-rendu basé sur des entretiens menés avec des fonctionnaires du Gouvernement, des représentants d'ONG et d'agences de l'Organisation des Nations Unies, des membres de la communauté et des personnes anciennement associées à la JASDJ, à l'EIPAO et à d'autres groupes connexes¹⁶.

Peu de mesures ont été prises pour atteindre les personnes associées à la JASDJ, à l'EIPAO et à d'autres groupes connexes afin de les persuader de quitter ces groupes et de les orienter sur le processus de DDRR. Un répondant militaire a raconté comment les soldats demandaient aux civils qu'ils rencontraient sur les îles du lac Tchad pendant les opérations de parler à leurs parents et amis de la JASDJ, de l'EIPAO et d'autres groupes connexes et de les encourager à partir : « Nous disons aux communautés de transmettre l'information aux membres de leur famille que l'État est pour vous et que vous devriez revenir¹⁷. » Cependant, en dehors de ces actions, il n'y a pas eu de communications stratégiques gouvernementales concertées ou d'efforts communautaires mis en place.

¹⁶ Ce compte rendu est conforme à d'autres recherches sur cette question, telles que celles présentées dans : Fonteh Akum, Remadji Hoinathy et Malik Samuel, *Managing the Journey out of Violent Extremism in the Lake Chad Basin*, (Institute for Security Studies, 2021).

¹⁷ Entretien avec un commandant militaire masculin, répondant n°46, réalisé à Baga Sola, en arabe, en novembre 2021.

La suspicion à laquelle sont confrontés les amis, les voisins et les parents des personnes supposées avoir rejoint la JASDJ, l'EIPAO et d'autres groupes apparentés a conduit à un défilage des liens qui a rendu difficile la sensibilisation de la communauté. Comme l'a dit un leader communautaire (masculin), « Même si nous les appelons, l'État n'aime pas cela et nous considère comme leurs complices. S'ils nous appellent, nous devons en informer l'État, sinon nous serons considérés comme des membres de Boko Haram. Il n'y a donc aucune communication et nous ne sommes pas en mesure de les sensibiliser. Les gens reviendraient, mais ont peur d'être tués, emprisonnés et poursuivis¹⁸. » Un agent de sécurité (de sexe masculin) a confirmé cette évaluation, déclarant que « les gens ont peur d'appeler des personnes de Boko Haram, car ils seront eux-mêmes soupçonnés¹⁹ » et que la sanction et l'encouragement du Gouvernement étaient nécessaires pour que les civils se sentent à l'aise pour mener des actions de sensibilisation. De plus, des femmes et des hommes anciennement associés à ces groupes ont affirmé qu'il serait facile de rejoindre leurs anciens collègues si on leur donnait des téléphones et la permission de le faire. L'une de ces femmes a déclaré : « Si possible, j'aimerais parler aux femmes là-bas pour leur dire qu'on nous a dit que c'était un paradis là-bas et qu'elles nous ont donné de mauvaises idées, alors il vaut mieux revenir et vivre avec ses parents que de vivre dans la brousse. Je recommande de les rejoindre par téléphone. Si le Gouvernement accepte puisqu'il est interdit de leur parler, nous pourrions les rejoindre²⁰. »

Les personnes interrogées anciennement associées à la JASDJ, à l'EIPAO et à d'autres groupes apparentés rapportent qu'elles sont tombées sur des agents de sécurité alors qu'elles quittaient directement le groupe ou qu'elles ont été placées en détention par leur bulama²¹ à leur retour dans leur communauté. Ces personnes ont souvent contacté quelqu'un qu'elles connaissaient dans la communauté pour demander de faire savoir à la bulama qu'elles voulaient quitter le groupe armé, information qui sera transmise aux agences de sécurité. Une fois ces gens arrivés dans leur communauté, ils étaient pris en charge par des agents de sécurité pour être interrogés. Si les femmes et les hommes ont été interrogés, les entretiens avec les hommes en âge de combattre ont généralement été plus longs et plus approfondis, l'accent étant mis sur leurs actions et leurs expériences au sein des groupes armés.

Des efforts ont été faits pour socialiser les approches judiciaires et de DDRR parmi les agences de sécurité et pour développer un processus standardisé de sélection des personnes anciennement associées à la JASDJ, à l'EIPAO et à d'autres groupes. Les représentants du Gouvernement, les agents de sécurité et les personnes interrogées par l'Organisation des Nations Unies ont noté le travail effectué pour sensibiliser les agences de sécurité aux droits de l'homme et à la nécessité de disposer d'un éventail de méthodes au-delà de la seule guerre cinétique. Une formation interservices sur la lutte contre le terrorisme, comprenant des représentants de l'armée, de l'unité de lutte contre le terrorisme et de la police judiciaire, a fourni des informations sur la législation tchadienne sur le terrorisme, les normes en matière de droits de l'homme et les procédures pertinentes en place. En outre, l'OIM a soutenu le Gouvernement tchadien dans l'élaboration d'un questionnaire à administrer par les agents de sécurité et dans la formation sur comment administrer ce questionnaire afin qu'il y ait une approche uniforme pour traiter les personnes anciennement associées aux groupes armés et juger si elles doivent être poursuivies ou réintégrées dans la société. Au moment de la collecte des données, ce questionnaire n'avait pas encore été mis en place, rendant possible d'intégrer le genre dans l'analyse des réponses.

Les femmes sont généralement classées dans la catégorie de « faible risque » et très peu d'entre elles font l'objet de poursuites. Le seuil de poursuite était relativement bas par rapport à d'autres

¹⁸ Entretien avec un chef communautaire masculin, répondant n°4, réalisé à Bol, à Kanembu, en octobre 2021.

¹⁹ Entretien avec un agent de sécurité masculin, répondant n°27, réalisé à Bol, en français, en octobre 2021.

²⁰ Entretien avec une femme anciennement associée à la JASDJ, à l'ISWAP ou à un autre groupe apparenté, personne interrogée n°34, réalisé à Baga Sola, à Buduma, en octobre 2021.

²¹ Leader communautaire désigné.

pays. Au Niger par exemple, seules les personnes soupçonnées d'avoir commis des crimes contre l'humanité, un génocide et des crimes de guerre étaient exemptées d'amnistie. Au Tchad, selon un responsable gouvernemental impliqué dans le processus, « tous ceux qui sont partis volontairement sont à haut risque » et seules les personnes considérées comme des victimes, tel que celles qui ont été attaquées et enlevées sont exemptées de poursuites²². Si certaines femmes ont été classées comme étant à haut risque, on suppose généralement que les femmes ont été enlevées ou ont été associées à la JASDJ, à l'ISWAP ou à d'autres groupes pertinents en raison des actions de leur mari. Les femmes avaient tendance à être transférées à la Direction de l'action sociale pour leur réintégration. Cette hypothèse contraste avec la suspicion dont font l'objet de nombreux hommes et les enquêtes plus poussées menées pour connaître leur histoire. En outre, il est difficile de savoir si cette approche était prévue ou déjà en cours, car certains hommes interrogés qui se sont réintégrés dans la société ont décidé de s'associer à des groupes armés, mais n'ont pas été poursuivis, ce qui sera mentionné plus tard dans cette recherche. De plus, il se peut que les femmes soient moins susceptibles d'être remarquées par les autorités gouvernementales. Les personnes interrogées [informations d'identification non divulguées] ont raconté qu'elles connaissaient des femmes dans leurs communautés qui avaient été dans des groupes armés et avaient pu contourner les processus gouvernementaux pour retourner directement dans leurs familles.

« Le dépistage comporte un formulaire pour voir si la personne a eu des contacts avec Boko Haram ou si elle est elle-même une victime. S'ils ont aidé et financé Boko Haram, il est possible d'amener [le cas] au procès-verbal à Bol et s'ils sont jugés à haut risque, ils sont amenés à Ndjaména. Les autres sont des victimes. Par exemple, les personnes attaquées par Boko Haram sont considérées comme à faible risque et peuvent passer par le programme DDRR et en bénéficier. Tous ceux qui sont partis volontairement sont considérés comme à haut risque. Les femmes et les enfants, nous regardons pourquoi ils sont partis et si c'est leur mari qui est parti. Les femmes et les enfants sont considérés comme vulnérables et victimes, donc nous ne nous engageons pas systématiquement avec eux, sauf s'il y a des preuves ou quelque chose de sérieux contre eux. Il y a des femmes considérées comme à haut risque, mais c'est très rare et c'est un faible pourcentage [de l'ensemble des femmes]... Les femmes considérées comme à haut risque, si elles ont la volonté de rejoindre Boko Haram, nous voyons si c'est vrai qu'elles y sont allées elles-mêmes. Si c'est dû à une idéologie, nous ne pouvons pas les laisser, mais nous engageons des poursuites [judiciaires] contre elles. »

– un fonctionnaire du Gouvernement, interviewé en français.

Le système n'a pas semblé tenir compte de la diversité des facteurs qui conduisent à l'association avec ces groupes, du fait que tant l'association des femmes que celle des hommes peut se situer sur une gamme allant du forcé au volontaire, les personnes évoluant le long de cet éventail au fil du temps, et que le terme « volontaire » peut être interprété de diverses manières. Par exemple, lorsqu'on a soumis à un fonctionnaire du Gouvernement le cas d'une femme interrogée dans le cadre de cette étude qui avait choisi de s'associer à un groupe armé parce qu'on lui avait dit que c'était le seul moyen de sauver ses frères de la mort, il n'a pas su comment la classer. Il a dit qu'elle serait considérée comme étant à la fois à haut risque et à faible risque et a estimé que dans la plupart de ces cas, les femmes seraient susceptibles de se présenter comme des victimes d'enlèvement et de recrutement forcé. Cette femme n'était pas un cas unique : dans

²² Entretien avec un fonctionnaire du Gouvernement de sexe masculin, répondant #50, réalisé à Ndjaména, en français, en novembre 2021.

le conflit du bassin du lac Tchad, les femmes se sont mises en danger pour sauver des membres de leur famille de diverses manières, notamment en s'associant à des groupes armés. Au cours de ses précédents travaux, l'auteur s'est entretenu avec au moins quatre femmes au Tchad et au Nigeria qui ont pris la décision stratégique de rejoindre des groupes armés pour empêcher que leurs maris ne soient tués ou pour retrouver leurs enfants qui avaient été enlevés avec l'intention de les sauver et de s'échapper avec eux.

Les processus de filtrage n'exigent pas la présence d'enquêteurs et d'interprètes féminins, ne font pas appel à des organismes de défense des droits de l'homme ou à des spécialistes de la violence liée au sexe, et ne prévoient pas de formation sur le genre pour les personnes concernées. Aucune personne interrogée n'a mentionné la présence d'agences de défense des droits de l'homme ou de spécialistes de la violence basée sur le genre au cours du processus, ce qui est essentiel compte tenu des expériences vécues par de nombreuses femmes lors de leur association avec des groupes armés. De plus, bien que la police judiciaire comprenne des agents féminins qui procèdent à des interrogatoires, aucune règle n'exige que les femmes soient interrogées par d'autres femmes et par des interprètes féminines, bien que les maris puissent être présents pendant ce processus. Un fonctionnaire a déclaré : « Si un homme interroge une femme et remarque qu'elle est timide et qu'il y a une difficulté [à l'interroger], il peut demander à une femme de l'interroger. Cela se fait en interne, mais pas en règle générale. » Compte tenu des normes sociales, il se peut que les femmes ne soient pas en mesure de discuter de certains aspects de leurs expériences avec des enquêteurs masculins ou par l'intermédiaire d'un interprète masculin. De plus, la présence des maris peut limiter les informations que les femmes se sentent capables de partager, notamment en raison des rôles que les maris ont pu jouer dans leur association et du comportement de contrôle qu'ils peuvent adopter (voir ci-dessous). En outre, les personnes impliquées dans le processus de sélection n'ont pas encore bénéficié d'une formation sur le genre, notamment sur la manière d'interroger les femmes, ce qui est important compte tenu de la forte probabilité que les femmes soient victimes de violence basée sur le genre.

Les femmes avec leurs enfants sont généralement renvoyées plus rapidement dans leur communauté afin de les soumettre à moins de souffrances. Pour de nombreuses femmes, comme nous le verrons plus loin, cette période était la première où elles n'étaient pas avec leur famille d'origine ou leur mari et où elles devaient s'occuper seules d'elles-mêmes et de leurs enfants. Bien qu'elles aient reçu le soutien des dirigeants de la communauté, elles ont trouvé cette expérience pénible et inquiétante, notamment en raison du manque de préparation ou de connaissance de ce à quoi elles devaient s'attendre.

Les enfants non accompagnés sont transférés dans un Centre de Transit et d'Orientation pendant que des efforts de réunification familiale sont entrepris. Leur prise en charge relève de la Direction de l'action sociale, qui fait partie du ministère de la Femme, de la Famille et de la Protection. Tout agent de sécurité qui rencontrait des enfants non accompagnés était prié d'en informer un représentant de cette direction qui venait chercher le ou les enfants concernés pour les amener au Centre de transit et d'orientation (CTO), créé il y a environ cinq ans. Ici, les filles et les garçons sont logés séparément. Ils bénéficient de soins de santé, d'un soutien psychosocial, d'activités d'alphabétisation et de loisirs, ainsi que de nourriture, d'eau et d'un abri, avec le soutien de l'UNICEF, tandis que leurs familles sont recherchées. Si ce processus semblait bien connu, il n'existait aucun document de politique ou de protocole en la matière. De plus, une visite au CTO a permis de constater qu'aucun enfant n'y était actuellement hébergé, qu'il y avait de nombreuses lacunes dans ce qui était disponible (par exemple, les toilettes ne disposaient pas d'accès à l'eau) et qu'un soutien supplémentaire était nécessaire pour permettre

une assistance appropriée et une protection de l'enfant. De plus, selon le directeur du CTO, la majorité du personnel qui travaille dans ce centre est constituée d'hommes, les femmes s'occupant principalement de la cuisine. Les fonctionnaires impliqués dans la supervision du CTO ne semblaient guère comprendre les besoins et les réalités spécifiques des enfants en fonction de leur sexe, un fonctionnaire (de sexe masculin) ayant déclaré que les filles et les garçons étaient traités de la même manière, sauf en ce qui concerne les vêtements qui leur étaient donnés²³.

Les interventions en faveur des personnes anciennement associées à la JASDJ, à l'EIPAO et à d'autres groupes apparentés ont été largement disparates, insuffisantes et n'ont pas adopté d'approches holistiques. La Direction de l'action sociale a fourni à certaines femmes une aide financière et matérielle pour leur permettre de gagner leur vie. Des ONG internationales telles que Care International ont également aidé à mettre en place et à développer des activités génératrices de revenus, tandis que le Comité international de secours a apporté un soutien psychosocial. Cependant, il n'existe pas de série complète d'interventions visant à soutenir toutes les personnes anciennement associées à des groupes armés. En outre, les interventions sur les îles du lac Tchad qui profitent à l'ensemble de la communauté, y compris aux personnes anciennement associées aux groupes armés, comme les centres de santé, ont été suspendues ou détruites en raison de l'insécurité. De nombreuses ONG et représentants de l'Organisation des Nations Unies ont déclaré qu'il n'existait pas de programme de réintégration, ce qui constitue un besoin urgent.

Les activités d'engagement communautaire ont tendance à être dirigées par des fonctionnaires (masculins) et des chefs de communauté et visent à faire accepter les personnes anciennement associées aux groupes armés. Le Gouvernement s'était engagé auprès des bulamas et des lawans en les convoquant à des réunions pour leur expliquer que les personnes anciennement associées aux groupes armés allaient revenir dans leurs communautés, et en obtenant leur accord pour ce développement. Bien que ces leaders aient fait un certain travail pour diffuser ces messages dans leurs communautés, il n'y a pas eu de vaste campagne de communication auprès des populations ni de processus d'engagement communautaire. Dans certains endroits, des cérémonies de pardon et de réconciliation ont eu lieu, comme nous le verrons plus loin.

²³ Entretien avec un fonctionnaire masculin, répondant n°26, réalisé à Bol, en français, en octobre 2021.

5. Expériences et perspectives des personnes associées à des groupes armés

Après avoir détaillé le processus de DDRR dans la section précédente, le rapport passe maintenant à la présentation des expériences et des perspectives des personnes associées aux groupes armés. Il adopte une approche chronologique, en commençant par leur expérience des groupes armés, puis en décrivant la manière dont elles sont perçues par les autres avant de terminer par leurs réalités et besoins actuels. Il reflète en grande partie les points de vue de personnes qui ont elles-mêmes traversé le processus de DDRR. Il n'entre pas dans le cadre de cette étude de fournir un examen détaillé du genre et de l'association avec la JASDJ, l'EIPAO et d'autres groupes connexes. L'objectif de cette section est plutôt de souligner les aspects qui sont pertinents et doivent être abordés dans le processus de DDRR. Veuillez noter qu'en raison des limites de la recherche quant aux personnes qu'il était possible d'interroger pour cette étude ainsi que de la composition des personnes qui passent par le processus de DDRR, un grand nombre des femmes interrogées étaient celles qui avaient été enlevées et/ou qui avaient un statut et un pouvoir inférieurs. En outre, les stéréotypes de genre ont imprégné les approches du Gouvernement, ce qui signifie que les femmes ont tendance à être considérées comme des « victimes » et traitées comme telles. Étant donné qu'elles ont été traitées différemment de ceux dont on pense qu'ils ont choisi de rejoindre la JASDJ, l'EIPAO et d'autres groupes connexes de leur propre gré, les femmes ont été fortement incitées à se présenter comme des victimes. Les points de vue ci-dessous ne reflètent donc pas nécessairement les expériences de toutes les femmes et filles de ces groupes et, en effet, il existe des recherches et des preuves importantes qui montrent que les femmes peuvent trouver un sens, un but, un statut et des avantages à leur association²⁴.

5.1. Expériences des groupes armés

L'association avec les groupes armés se déploie sur une gamme allant de la contrainte à la volonté. Des personnes de tous sexes ont été enlevées, recrutées de force ou contraintes d'une autre manière à s'engager et ont choisi de le faire pour des raisons idéologiques et financières. Pour ceux qui vivaient sur les îles du lac Tchad en particulier, les services fournis par l'État étaient rares, voire inexistantes, et les communications étaient mauvaises. Les difficultés financières accrues causées par le conflit, le changement climatique et d'autres facteurs, ainsi que les griefs liés aux actions des forces armées de la région, pouvaient rendre les récits de recrutement attrayants, en particulier lorsqu'ils voyaient les avantages pratiques que l'adhésion

²⁴ Voir par exemple : Fonteh Akum, Remadji Hoinathy et Malik Samuel, *Managing the Journey out of Violent Extremism in the Lake Chad Basin*, (Institute for Security Studies, 2021) ; Jeannine Ella Abatan et Bouabacar Sangaré, *Katiba Macina et Boko Haram : Including Women to What End ?* (Institute for Security Studies, 2021) ; Chitra Nagarajan, *We Were Changing the World: Radicalisation and Empowerment among Young People Associated with Armed Opposition Groups in Northeast Nigeria*, (Equal Access International, 2018) ; International Crisis Group, *Returning from the Land of Jihad : The Fate of Women Associated with Boko Haram*, Africa Report n° 275, 2019.

à la JASDJ, à l'EIPAO et à d'autres groupes apparentés offrait sous forme d'argent, de motos et d'autres ressources. En outre, la marginalisation et l'exclusion sociale vécues par ceux qui sont considérés comme appartenant à la caste inférieure dans un certain nombre de groupes ethniques et qui ne sont donc pas autorisés à interagir avec les autres et sont confinés à certaines professions (comme la coiffure, la mécanique, la forge, la poterie) se sont croisées avec d'autres dynamiques. Les personnes appartenant à ces groupes pourraient être incitées à faire partie de groupes armés en raison de la discrimination qu'elles subissent dans leur vie quotidienne et des perspectives de respect accru lié au pouvoir, au statut et à la richesse qu'elles obtiennent en rejoignant ces groupes.

« Après ma naissance, j'ai été éleveur et je suis revenu [dans mon village] à 11 ans. Ensuite, mon père m'a envoyé à Baga au Nigeria pour étudier le Coran. J'y ai passé 9 ans. Une fois terminé, la plupart des gens ont poursuivi leurs études à Maiduguri. Notre imam est parti à Maiduguri et s'est lié à Mohammed Yusuf puis est revenu à Baga pour nous transmettre des messages. Nous étions très fiers. Je n'ai jamais vu Mohammed Yusuf de mes yeux, mais l'imam nous disait ce que Dieu et le prophète Mohammed disaient et nous le mémorisons. J'ai terminé [mes études] puis je suis retourné au Tchad... Après mon retour, la guerre a commencé et Boko Haram était dans la brousse. J'ai pensé que je devais revenir pour faire partie du groupe et participer à la lutte pour notre vision de la société. »

– homme anciennement associé à un groupe armé (interviewé à Kanembu)

Si les associations de femmes et d'hommes avec la JASDJ, l'EIPAO et d'autres groupes apparentés présentent de nombreuses similitudes, des différences essentielles existent également. Alors que la nature forcée de l'association des hommes est souvent sous-estimée et que celle des femmes est surestimée dans le discours sur le conflit, il y a eu un grand nombre de femmes enlevées et forcées à se joindre ou quelque peu contraintes par les décisions de parents masculins. Les femmes interrogées ont raconté que leur village avait été attaqué et encerclé et qu'elles avaient été capturées. Cependant, certaines femmes ont choisi de s'associer à la JASDJ, à l'EIPAO et à d'autres groupes apparentés, soit en prenant la décision de le faire conjointement avec leur mari, soit en le faisant pour sauver d'autres membres de leur famille. En effet, la dynamique des femmes qui s'associent à des groupes armés pour sauver leur mari, leurs parents et leurs enfants n'est pas inhabituelle, mais elle reste sous-explorée dans la recherche et le discours politique. Par ailleurs, certaines personnes interrogées au sein des ONG et des Nations Unies pensent que les hommes s'engagent principalement pour des raisons financières. Il est difficile de démêler les motivations d'un seul individu et encore moins d'analyser les tendances, surtout en l'absence de données à grande échelle, mais certains hommes interrogés dans le cadre de cette étude ont décrit comment ils avaient rejoint le mouvement pour des raisons religieuses. Néanmoins, certains hommes interrogés ont également parlé d'incitations financières et ont décrit comment ils avaient été recrutés de force.

« J'étais ici avec mon mari, j'étais enceinte de ma fille et j'avais une fille de 7 mois. Ma mère était malade, alors je suis restée avec eux. J'avais six frères plus âgés et ils les ont emmenés de force. Je suis allée leur demander de les libérer. Ils ont refusé et m'ont dit que si je voulais sauver mes frères, je devais venir avec eux. J'étais obligé de sauver mes frères et je suis allé volontairement avec eux. J'ai laissé ma mère malade pour sauver mes frères. J'ai passé un an emprisonnée avec eux puis mon mari est mort ici et ils ont apporté un message disant qu'il était mort pour m'en informer. »

– femme anciennement associée à un groupe armé (interviewée à Kanembu)

Une fois associées au groupe, les réalités vécues par les personnes dépendent de l'évolution des circonstances. Si certaines personnes interrogées ont été plus à même de s'engager dans des moyens de subsistance productifs, notamment l'agriculture, la pêche, le pastoralisme et le commerce, pendant leur période d'appartenance au groupe qu'elles ne pouvaient le faire auparavant ou qu'elles n'auraient pu le faire par la suite, beaucoup se sont senties trompées par les promesses qui leur ont été faites. Ils ont raconté que lorsque le groupe gagnait des territoires, ils étaient bien nourris et disposaient de divers autres biens, mais que la situation changeait lorsque le groupe était attaqué. En outre, les personnes interrogées étaient conscientes qu'une grande partie de ce dont elles jouissaient était le résultat du pillage des biens d'autrui. Cette prise de conscience a été particulièrement difficile pour les femmes interrogées qui n'étaient pas en mesure de gagner elles-mêmes leur vie et devaient compter sur ce que les hommes leur fournissaient. Comme l'a dit l'une d'entre elles, « ils se battaient pour nous apporter des choses à manger. C'est très mauvais... car ils partaient à l'attaque et allaient récolter le maïs semé par d'autres pour s'occuper de nous. Ils ne travaillaient pas, ils ne faisaient que tuer²⁵. »

La dynamique du pouvoir entre les sexes a limité la capacité des femmes à refuser l'association et à faire leurs propres choix indépendamment de leurs maris. Des gradations de force sont en jeu. Dans certains cas, les femmes interrogées n'avaient guère d'autre choix que d'accompagner leurs maris lorsqu'elles décidaient de s'associer. L'une d'entre elles a décrit comment « Dans ma famille, c'est toujours le mari qui prend toutes les décisions » et, par conséquent, son mari était celui qui décidait de leur association et de leur désaffiliation et elle estimait ne pas avoir d'autre choix²⁶. D'autres fois, les femmes ne voulaient pas quitter leur communauté, mais étaient contraintes de le faire contre leur gré. Elles se sentaient obligées de rester avec leur mari dans une société où le statut des femmes et l'accès aux ressources dépendaient des hommes ou de la contrainte de leur mari. Même si elles souhaitaient rester dans leur communauté lorsque leur mari les rejoignait, leur décision ne servait pas à grand-chose, comme le décrit cette interviewée : « Mon mari était polygame et, moi comprise, avait deux femmes. D'abord, il m'a laissée au village, où il était avec l'autre femme, puis il est venu me prendre de force. Il m'a dit que la vie était bonne là-bas et qu'elle était meilleure qu'ici. Je ne voulais pas y aller, car je les voyais décapiter les gens et brûler les villages, mais j'ai été obligé d'y aller, car il m'a emmené de force²⁷. » Parfois, d'autres membres du groupe étaient impliqués dans l'enlèvement des femmes par les hommes : « Mon mari a décidé lui-même de partir et de les rejoindre volontairement et moi je suis restée et j'ai rejoint mes parents. Le groupe de mon mari n'a pas accepté cela et est venu me prendre de force²⁸. »

²⁵ Entretien avec une femme anciennement associée à la JASDJ, à l'EIPAO ou à un autre groupe apparenté, personne interrogée n°34, réalisé à Baga Sola, à Buduma, en octobre 2021.

²⁶ Entretien avec une femme anciennement associée à la JASDJ, à l'EIPAO ou à un autre groupe apparenté, personne interrogée n°23, réalisé à Kaya, à Buduma, en octobre 2021.

²⁷ Entretien avec une femme anciennement associée à la JASDJ, à l'EIPAO ou à un autre groupe apparenté, personne interrogée n°33, réalisé à Baga Sola, à Buduma, en octobre 2021.

²⁸ Entretien avec une femme anciennement associée à la JASDJ, à l'EIPAO ou à un autre groupe apparenté, personne interrogée n°21, réalisé à Kaya, à Kanembu, en octobre 2021.

Les personnes qui ont été enlevées vivent souvent dans la peur et sont maltraitées. Un homme qui avait été enlevé alors qu'il était agriculteur a raconté qu'il avait trop peur pour manger les fruits ou la viande qu'on lui offrait et qu'il se limitait au poisson, car il ne savait pas d'où venait ce qui lui était fourni et craignait d'être malade. Une femme interrogée a raconté que des combattants avaient attaqué son village et emmené tous ceux qui n'avaient pas pu fuir. Elle a dit qu'ils ont été traités comme des prisonniers et que, avec d'autres personnes qui avaient été enlevées dans d'autres villages, ils ont été maltraités, torturés et tués.

« Ils ont pris tout le village qui n'a pas pu fuir... Nous ne sommes pas des gens qui sont partis volontairement, mais qui ont été traités comme des prisonniers... Ils maltraitaient, tuaient les gens, amputaient leurs bras et leurs pieds. Chaque nuit, il y avait des tortures et ils prenaient un petit nombre pour tuer. »

– Femme anciennement associée à un groupe armé (interviewée à Kanembu)

Les femmes et les filles sont forcées de se marier, les mariages suivants étant arrangés après la mort des maris. Les femmes ont décrit comment les filles à partir de 12 ans étaient forcées de se marier. Même si les filles et les femmes étaient déjà mariées, le groupe ne considérait pas ce mariage comme valide s'il était conclu avec un homme qui ne leur était pas associé et faisait pression sur les femmes pour qu'elles épousent un membre du groupe. Si certaines femmes ont pu résister à cette pression avec succès, notamment si elles étaient avec des personnes liées à l'EIPAO, d'autres ont été mariées sans leur consentement. En outre, après la mort de leur mari, les femmes ont parfois pu respecter la période d'idat, une exigence islamique largement acceptée qui consiste à attendre quatre mois et dix jours avant que les femmes ne se marient après la mort de leur mari pour leur laisser le temps de faire leur deuil et de vérifier si elles sont enceintes, mais elles ont été forcées de se marier peu après. Dans tous ces cas, ce sont les hommes qui choisissent celles qu'ils veulent épouser, la fille ou la femme concernée n'ayant pas la possibilité de refuser. En effet, d'autres recherches menées dans le contexte du Niger ont révélé que les femmes sont utilisées comme « appât » pour attirer et récompenser les hommes en quête d'épouses²⁹.

Les femmes sont particulièrement amères quant aux restrictions strictes de leur liberté de mouvement et à l'isolement auquel elles sont soumises. Alors que les femmes sans mari étaient gardées ensemble et que les femmes mariées restaient avec leur mari, elles ont toutes raconté comment elles étaient confinées et incapables de quitter leur maison, sous la menace d'une punition pour avoir défié ces ordres. Un homme a déclaré que les hommes étaient obligés de surveiller les déplacements de leurs femmes : « Même s'ils trouvaient une femme dehors, ils rassemblaient tous les hommes pour leur demander : pourquoi avez-vous permis à votre femme de sortir ? Elles doivent rester à la maison, pas sortir. Ils disaient toujours que les femmes devaient rester à l'intérieur³⁰. » En conséquence, de nombreuses femmes menaient une vie solitaire avec pour seule compagnie leur mari et leurs enfants, car les interactions avec d'autres hommes n'étaient pas autorisées. Bien qu'elles aient trouvé des moyens de communiquer, il y avait également des obstacles importants à l'amitié entre femmes, car même lors des cours de religion les échanges entre femmes n'étaient pas permis. Comme l'a dit une femme interrogée, « Il n'y a que l'école coranique et en dehors de cela, il n'y a aucune activité. Il n'y avait pas

²⁹ Jeannine Ella Abatan et Boubacar Sangaré, *Katiba Macina et Boko Haram : Including Women to What End?* (Institute for Security Studies, 2021)

³⁰ Entretien avec un homme anciennement associé à la JASDJ, à l'EIPAO ou à un autre groupe apparenté, répondant n°6, réalisé à Melea, à Kanembu, en octobre 2021.

de moyen ni d'accès pour échanger, même à l'école. L'école était au centre du village, pas en dehors, donc nous étions toujours surveillées. Je n'avais pas d'amis là-bas. Je n'avais pas le droit d'avoir des amis là-bas³¹. »

Les femmes et les filles sont sous le contrôle de leur mari, sans autonomie. De nombreuses femmes interrogées ont déclaré que leur vie d'avant ressemblait à celle d'une prison, ont raconté qu'elles étaient complètement dépendantes de leur mari pour tous leurs besoins matériels et ont décrit comment le comportement de leurs maris avait changé une fois qu'ils avaient un pouvoir total sur eux. En période de difficultés financières, elles devaient remettre tous les bijoux qu'elles possédaient à leur mari pour qu'il les vende en échange de l'argent qu'il gardait, ce qui signifie qu'elles avaient encore moins accès à des garanties financières. Cette dynamique signifiait qu'elles cuisinaient, mais qu'elles avaient souvent moins à manger que leurs maris et qu'elles devaient faire ce que ces derniers souhaitaient. En comparant leur vie avec la situation qui prévalait auparavant dans leur communauté ou après avoir quitté le groupe, elles ont remarqué qu'elles étaient en mesure de s'engager dans des activités génératrices de revenus, qu'elles avaient le soutien de leurs parents et amis si leur mari les maltraitait et qu'elles pouvaient demander de l'aide au bulama en cas de besoin. Certains hommes interrogés ont compaté à la détresse des femmes et étaient mécontents de ne pas avoir pu intervenir pour aider les femmes dans le besoin en raison de l'interdiction des interactions entre les sexes en dehors du mariage.

Ce comportement de contrôle, d'isolement forcé et d'abus économique est une pratique standard que tous les couples mariés sont tenus de suivre. Ces actions et comportements constituaient en soi des violences et des abus domestiques et s'accompagnaient souvent d'intimidation, de coercition, de menaces et de violences physiques. De plus, comme beaucoup de ces mariages étaient forcés, les femmes et les jeunes filles n'étaient pas en mesure de consentir valablement à des relations sexuelles dans le cadre de ces mariages, ce qui créait une normalisation du viol conjugal et d'autres formes de violence sexuelle. Les femmes ont parlé de leur expérience de la violence physique extrême et des maris qui tuent leurs épouses en disant : « Il suffit d'un petit geste que ton mari n'aime pas pour qu'il te batte et si tu recommences, il te tue³² » et « Il y avait des cas où les maris battaient et tuaient leur femme si elle violait leurs règles. Il y avait des exécutions publiques devant tout le monde où ils tuaient les femmes qui tentaient de s'échapper, celles qui maltraitaient leurs maris, par exemple en restant en arrière lorsque leurs maris les appelaient ou en refusant les rapports sexuels avec leurs maris, ou [celles qui] déclaraient qu'elles allaient s'enfuir³³. » Certains hommes interrogés étaient mécontents de ce niveau de violence à l'égard des femmes et des filles et confus, d'autant plus qu'ils avaient grandi en apprenant que les hommes devaient protéger et s'occuper des femmes et qu'ils étaient maintenant exposés à des récits répétés de la domination des hommes sur leurs femmes et de l'acceptation de la violence domestique. Ils se sentaient incapables de protester contre ce qui se passait et devaient plutôt surveiller, réguler et contrôler le comportement des femmes par crainte de répercussions négatives de la part des dirigeants s'ils ne le faisaient pas.

³¹ Entretien avec une femme anciennement associée à la JASDJ, à l'EIPAO ou à un autre groupe apparenté, personne interrogée n°23, réalisé à Kaya, à Buduma, en octobre 2021.

³² Entretien avec une femme anciennement associée à la JASDJ, à l'EIPAO ou à un autre groupe apparenté, personne interrogée n°5, réalisé à Melea, à Kanembu, en octobre 2021.

³³ Entretien avec une femme anciennement associée à la JASDJ, à l'EIPAO ou à un autre groupe apparenté, personne interrogée n°21, réalisé à Kaya, à Kanembu, en octobre 2021.

Le pouvoir, le statut et les options ouvertes aux femmes dépendent de ceux de leurs maris, les épouses des dirigeants de haut rang étant considérées comme ayant de meilleures expériences. Bien que les femmes qui ont choisi de rejoindre des groupes armés aient plus de chances de voir leurs besoins matériels satisfaits par leurs maris, elles vivent également sous des restrictions similaires, n'ont pas de liberté de mouvement et sont exposées à la violence domestique et aux abus. Malheureusement, comme il n'a pas été possible d'interroger un nombre significatif de femmes ayant déclaré s'être volontairement associées à des groupes armés, il n'a pas été possible d'obtenir une image complète de ces différences.

À l'inverse, les hommes et les garçons ont une plus grande liberté de mouvement, un meilleur accès aux femmes et passent leur temps à s'engager dans des activités de subsistance et/ou à combattre. Il semble y avoir quelques différences dans les rôles des hommes entre les différents groupes armés. Une personne interrogée, qui avait fait partie du groupe dirigé par Bakura, a déclaré que les hommes étaient divisés en deux groupes qui se relayaient pour participer aux opérations de combat et s'adonner à l'agriculture et à la pêche, et que tous les hommes étaient tenus de se battre – à l'exception de ceux qui étaient plus âgés ou qui avaient des compétences particulières à préserver, comme les médecins, les commerçants et les tailleurs³⁴. Un autre homme a confirmé cette déclaration en disant : « Ils ne l'accepteront pas si vous dites que vous ne voulez pas combattre et que vous voulez seulement cultiver et pêcher. Une fois que vous êtes formé, pour retourner à la pêche, ils n'accepteront pas³⁵ ». D'autres hommes qui faisaient partie de groupes dont le chef était Shekau ou Mamman Nur/Al Barnawi ont déclaré qu'ils n'étaient pas forcés de se battre, mais qu'ils étaient autorisés à choisir de se concentrer sur des activités de subsistance. Cependant, il convient d'être prudent avant d'interpréter ces déclarations comme définitives de différences claires entre les groupes, car beaucoup de choses peuvent varier selon les commandants individuels et il est nécessaire de disposer de plus de données provenant d'entretiens avec un plus grand nombre de personnes anciennement associées à des groupes armés.

Ces réalités sont conformes aux récits genrés qui constituent une part importante de la prédication et de l'endoctrinement religieux. Les personnes interrogées ont déclaré qu'il existait un discours très répandu sur les différents rôles des hommes, qui combattent et s'engagent dans des activités de subsistance, et des femmes, qui restent à la maison et s'occupent de l'éducation coranique. La seule exception concerne les femmes qui « partent en opération » avec des engins explosifs improvisés (EEI) attachés à leur corps pour faire exploser des attaques par des EEI portés par des personnes (EEIPP), et qui seraient en grande partie issues du groupe dirigé par Bakura³⁶. Il a été dit aux gens que quiconque se conformait à ces rôles définis rejoignait le paradis après la mort, tandis que ceux qui s'en écartaient étaient menacés d'enfer. Bien que cet enseignement ait été dispensé à des personnes de tous sexes, l'école coranique était le seul moment où les femmes pouvaient quitter leur foyer et la seule activité à laquelle elles pouvaient s'adonner en dehors des travaux ménagers et de l'éducation des enfants, de sorte que, dans une certaine mesure, les femmes étaient plus exposées à ces interprétations religieuses. Celles qui avaient déjà quelques connaissances religieuses ont pu résister à cet endoctrinement par rapport à celles qui n'en avaient pas : « Ils nous ont donné beaucoup de commentaires pendant l'enseignement du Coran. Ils ont expliqué les limites des femmes et des hommes. Les femmes

³⁴ Entretien avec un homme anciennement associé à la JASDJ, à l'EIPAO ou à un autre groupe apparenté, répondant n°19, réalisé à Kaya, à Kanembu, en octobre 2021.

³⁵ Entretien avec un homme anciennement associé à la JASDJ, à l'EIPAO ou à un autre groupe apparenté, répondant n°31, réalisé à Baga Sola, à Kanembu, en octobre 2021.

³⁶ D'autres recherches ont montré que les femmes et les enfants sont utilisés pour mener ces attaques en raison de leur nature supposée non menaçante, de leur capacité perçue à échapper aux contrôles de sécurité, et comme outils de communication et de propagande pour attirer l'attention des médias et gagner en notoriété. L'utilisation de femmes dans ces missions est également un moyen d'encourager les hommes à s'impliquer en jouant sur leurs sentiments d'honneur et de fierté : Jeannine Ella Abatan and Boubacar Sangaré, *Katiba Macina and Boko Haram: Including Women to What End?* (Institute for Security Studies, 2021).

n'ont pas de droits ni de choix. Elles sont à l'intérieur et on leur donne des choses à boire et à manger. Je pensais que ce qu'ils disaient n'était pas bon. La religion est ce qui est dans votre cœur. Vous ne pouvez pas donner des conditions à la religion³⁷. » Pendant ce temps, on disait aux hommes qu'il était non seulement permis, mais nécessaire de tuer : « Pendant le tafsir, on nous disait comment utiliser les armes... On nous disait que notre esprit était d'entrer dans le combat et de tuer. Le but du tafsir était de nous motiver à tuer les innocents en disant que nous entrions au paradis³⁸. »

Il existe également une importante dynamique de pouvoir entre les hommes et les femmes dans les groupes armés. Les personnes interrogées ont parlé de hiérarchies strictes, d'usage et d'abus de pouvoir, et de punitions sévères, par exemple de la part des chefs à l'encontre de ceux qui prenaient de la drogue, qui mentaient ou qui s'intéressaient aux femmes des autres. Ils ont également évoqué les tensions croissantes entre Shekau et Mamman Nur concernant le traitement des membres du groupe ainsi que les meurtres et les enlèvements de civils, qui ont conduit à un conflit et à une scission du groupe. Au cours de cette période, des personnes ont été tuées dans les combats, beaucoup sont parties rejoindre le groupe de Mamman Nur, connu sous le nom d'EIPAO, et les soupçons et les accusations de planification étaient répandus, ce qui pouvait conduire à des exécutions. Les personnes interrogées ont déclaré que, comme la plupart de ceux qui s'étaient dissociés des groupes armés n'étaient pas des leaders, il n'y avait pas actuellement de tensions majeures entre eux. Toutefois, si cette composition change et que davantage de personnes ayant commis des abus contre d'autres personnes se réintègrent dans les communautés, des efforts de résolution des conflits et de consolidation de la paix pourraient être nécessaires.

Aucune personne interrogée n'a parlé de tentatives soutenues pour les persuader de quitter les groupes armés et de retourner dans leurs communautés. Ils ont parlé de l'importance d'entrer en contact avec leurs anciens collègues par le biais de la radio, de la distribution de tracts et peut-être aussi d'appels téléphoniques, bien que l'interdiction des téléphones portables par certains groupes et le manque de réseaux téléphoniques aient rendu les appels difficiles. Le Gouvernement, du moins à un moment donné, a demandé aux personnes qui avaient quitté ces groupes armés de passer ces appels. Un homme a raconté qu'on lui avait donné des téléphones après son retour à Baga Sola et qu'on lui avait demandé d'appeler les personnes qu'il connaissait dans le groupe pour les encourager à partir et leur assurer qu'ils ne seraient pas tués. Un autre répondant masculin qui avait été enlevé a déclaré qu'il avait été persuadé de s'échapper du groupe par quelqu'un qui avait déjà quitté le groupe et qui l'avait appelé et encouragé à le faire. Cependant, il ne semble pas y avoir de campagne de communication stratégique généralisée, et encore moins une campagne qui intègre les moyens d'atteindre les femmes. En l'absence de tels efforts de sensibilisation, les gens se sont dissociés pour diverses raisons, notamment parce qu'ils ont été enlevés et qu'ils veulent toujours partir; parce qu'ils ont peur d'être tués ou blessés par le groupe ou par des actions militaires; parce qu'ils vivent dans des conditions difficiles, sans abri ni nourriture; et parce qu'ils sont désillusionnés par des groupes qu'ils croyaient se battre pour la religion et qu'ils découvrent que ce n'est pas le cas. Parmi les obstacles au départ figurent la peur d'être pris et punis, l'incertitude quant à la façon dont ils seraient traités s'ils revenaient, et la difficulté de s'échapper avec toute la famille (voir ci-dessous). Dans certains cas, le départ a été déclenché par des incidents particuliers, par exemple par l'augmentation du nombre de meurtres et de tortures de personnes enlevées et par la crainte d'être le suivant, ou que des dommages particuliers soient commis contre des civils.

³⁷ Entretien avec une femme anciennement associée à la JASDJ, à l'EIPAO ou à un autre groupe apparenté, personne interrogée n°7, réalisé à Melea, à Kanembu, en octobre 2021.

³⁸ Entretien avec un homme anciennement associé à la JASDJ, à l'EIPAO ou à un autre groupe apparenté, répondant n°32, réalisé à Baga Sola, à Buduma, en octobre 2021.

Le départ est plus facile pour les hommes qui se sont associés aux groupes armés de leur propre gré et pour ceux qui y ont du pouvoir. On leur faisait davantage confiance et leur allégeance au groupe n'était pas remise en question ; ils n'étaient donc pas surveillés et pouvaient se déplacer librement comme ils le souhaitaient. Dans certains cas, ils étaient capables d'exprimer ouvertement leur désir et de persuader les autres de les suivre. Un homme qui était le chef de son groupe a décrit comment il a dit à ceux qui étaient sous son commandement qu'il ne ferait plus partie du groupe, mais retournerait au Tchad et que près de 300 personnes ont dit qu'elles le suivraient. En chemin, il a rencontré d'autres combattants qui souhaitaient également partir. Ensemble, ils se sont rendus à l'armée tchadienne en remettant leurs armes.

Il est plus difficile pour les femmes de partir car, alors que les hommes se déplacent librement, les femmes sont soumises à une réclusion forcée, de sorte que toute femme à l'extérieur du groupe fait l'objet de soupçons. Les femmes sont davantage surveillées. Comme l'a dit une femme qui a été interrogée « les femmes ne peuvent pas décider [de partir], car s'ils vous trouvent, ils vous tueront en public, donc ce n'est pas facile. Même les hommes, s'ils vous trouvent, ils vous tuent... [mais] comme les femmes doivent rester à la maison, s'ils voient une femme dehors, ils la soupçonnent immédiatement³⁹. » De plus, les femmes sont confrontées à d'autres obstacles : faute de contraception, elles sont souvent enceintes et ont de jeunes enfants, ce qui rend plus difficiles la fuite et la dissimulation en cours de route. Elles sont aussi obligées d'assister à l'exécution de femmes qui ont été surprises en train de tenter de partir.

Certaines personnes interrogées ont été contraintes de laisser derrière elles des membres de leur famille, soit parce qu'elles ont été séparées, soit parce que celles-ci croient en la mission du groupe et ne veulent pas partir. Les enfants pouvaient être gardés dans une école coranique, ne rendant visite à leurs parents que pendant les pauses. Ainsi, « il n'est pas facile d'aller chercher vos enfants et de partir, vous devez donc partir la nuit et non le matin, car ils vous tueront s'ils trouvent un enfant manquant et vous suivent⁴⁰. » De plus, les enfants d'un certain âge peuvent se trouver dans un tout autre village. Les parents craignaient qu'en raison de l'endoctrinement que leurs enfants avaient reçu, ils puissent dénoncer que ceux-ci voulaient s'échapper et donc redoutaient de devoir les laisser derrière eux. Les hommes ont exprimé avoir des craintes similaires concernant leurs femmes, étant donné les heures qu'elles passaient à l'instruction religieuse, et la décision, basée sur leur perception de la mentalité de leurs épouses, de les laisser derrière eux.

Les femmes ont élaboré des stratégies et travaillé ensemble pour échapper à leurs maris et aux groupes armés. En raison du nombre d'enfants en bas âge qui ne pouvaient pas faire tout le trajet à pied et dû au fait qu'elles ne voulaient pas les laisser derrière elles, les femmes ont souvent dû travailler et collaborer les unes avec les autres. Une personne interrogée a raconté comment elle et sa voisine avaient prévu de partir une nuit pendant laquelle son mari était avec son autre femme. Elles ont arrangé le lit pour faire croire qu'il y avait quelqu'un dedans, et ont fui ensemble, chacune portant un enfant.

Les gens ont pris la décision stratégique de quitter un groupe armé pour un autre, en espérant que les conditions y seraient meilleures ou en y voyant un tremplin vers un départ total. Plusieurs personnes interrogées ont déclaré ne pas être satisfaites des groupes dirigés par Shekau et/ou Bakura en raison de leur comportement envers les civils, notamment le vol de

³⁹ Entretien avec une femme anciennement associée à la JASDJ, à l'ISWAP ou à un autre groupe apparenté, personne interrogée n°21, réalisé à Kaya, à Kanembu, en octobre 2021.

⁴⁰ Entretien avec un homme anciennement associé à la JASDJ, à l'ISWAP ou à un autre groupe apparenté, répondant n°32, réalisé à Baga Sola, à Buduma, en octobre 2021.

poissons, de récoltes, de troupeaux et d'argent, les enlèvements et les meurtres, ainsi que la façon dont les membres étaient traités. Certains ont choisi de rejoindre l'EIPAO, dirigé par Mamman Nur/Al Barnawi, car ils espéraient que la situation y serait meilleure. D'autres ont fait ce choix parce qu'il était plus facile de quitter l'EIPAO pour des raisons géographiques, l'organisation étant plus proche du Tchad. Une femme a également raconté que des personnes associées à l'EIPAO ont essayé de la convaincre de rester avec eux, mais elle a dit que c'était sa décision et ces personnes l'ont aidée à partir en disant : « La religion est dans le cœur et n'est pas forcée. Si tu le veux, tu reviendras. Si tu as faim et soif, nous ne pouvons pas te forcer [à rester avec nous]. Si tu restes ou si tu pars, c'est ton choix⁴¹. »

Ils sont entrés en contact avec les autorités gouvernementales directement ou via leur chef de communauté. Certains répondants ont fait connaître leur présence et leur identité aux militaires, souvent par le biais d'intermédiaires de la localité, lorsqu'ils les ont rencontrés. Dans au moins un cas, une personne interrogée a décrit avoir été maltraitée par des soldats avant que le chef de canton n'intervienne en sa faveur. Alors que les hommes étaient interrogés longuement, les femmes ont déclaré qu'on leur demandait seulement leur village d'origine. Les soldats ont ensuite transporté les personnes à Baga Sola où les femmes ont été libérées pour retourner dans leurs communautés afin qu'elles ne soient pas autant exposées aux conditions de vie difficiles. Les hommes les ont suivies après quelque temps. Selon un homme interrogé, « quand on est arrivés à Baga Sola, une semaine après, les femmes et les enfants ont été emmenés dans leurs villages respectifs puis les hommes ont été gardés là pendant presque quatre mois au niveau de la cellule de Baga Sola. On a trop souffert là-bas donc [on a pensé qu'il était] mieux de les emmener [les femmes et les enfants] dans leurs villages respectifs et de garder les hommes là-bas⁴². » Les femmes ont décrit la difficulté de cette période, pour certaines, car c'était la première fois qu'elles se retrouvaient sans parent ni mari et qu'elles seules étaient en charge de veiller à leur bien-être et à celui de leurs enfants.

5.2. Perceptions communautaires

Lors de leur réintégration, les personnes interrogées ont raconté comment les communautés les ont soutenues et acceptées. Ils ont reçu de la nourriture, un abri, des vêtements et d'autres produits de première nécessité. Les personnes interrogées ont raconté que cela avait été difficile au début, car les gens les craignaient, et que cette dynamique avait lentement changé au fil du temps, à mesure qu'ils étaient rassurés sur la sincérité de leur départ des groupes armés. Dans certains cas, les interventions de leaders tels que le chef de canton et les bulamas ont contribué à ce changement, en sensibilisant les communautés au fait que les gens s'étaient sincèrement repentis et qu'il fallait une coexistence pacifique et une acceptation.

Les niveaux d'acceptation varient en fonction des antécédents et des expériences passées de la personne anciennement associée à des groupes armés et des membres de la communauté. Les personnes interrogées qui avaient été enlevées ont déclaré que ces circonstances étaient connues et qu'elles étaient donc bien accueillies chez elles. À l'inverse, les personnes considérées comme ayant rejoint volontairement les groupes armés se sont heurtées à une plus grande résistance, en particulier lorsque les groupes armés avaient commis des dommages plus importants sur la population civile. Parallèlement, les communautés dans lesquelles les niveaux

⁴¹ Entretien avec une femme anciennement associée à la JASDJ, à l'EIPAO ou à un autre groupe apparenté, personne interrogée n°7, réalisé à Melea, à Kanembu, en octobre 2021.

⁴² Entretien avec un homme anciennement associé à la JASDJ, à l'EIPAO ou à un autre groupe apparenté, répondant n°22, réalisé à Kaya, à Kanembu, en octobre 2021.

de recrutement étaient élevés accueillait plus volontiers les personnes qui étaient des parents et des amis que celles qui avaient subi des attaques, des déplacements et d'autres préjudices. La réintégration sociale a également croisé les dynamiques ethniques existantes. Les Buduma étaient souvent stigmatisés comme formant la majorité de ceux qui rejoignaient les groupes armés, de sorte que les personnes anciennement associées aux groupes armés qui étaient des Buduma étaient davantage rejetées par les membres d'autres groupes ethniques, comme nous le verrons plus loin. En outre, il y avait différents niveaux d'acceptation par la communauté. Ce n'est pas parce qu'il n'y a pas eu d'abus verbal ou de menace de violence et que l'on a reçu le soutien de parents et d'amis que l'on peut parler d'une acceptation généralisée de la part de toute la communauté ou que cela se traduit par une tolérance plus profonde. Cette dynamique a été parfaitement illustrée par le mariage, un indicateur clé de la cohésion sociale. Alors que les personnes anciennement associées aux groupes armés avaient épousé des personnes issues des communautés dans lesquelles elles vivaient désormais dans certains endroits, de tels mariages n'étaient pas possibles dans d'autres. Cette dynamique sera examinée ci-dessous du point de vue des membres de la communauté.

« J'étais en contact avec [nom non divulgué], un membre du comité de vigilance. Je l'ai appelé quand nous sommes arrivés à la frontière et il a contacté le chef militaire qui a été informé. J'ai trouvé un village d'éleveurs Buduma qui nous ont demandé de ne pas rester avec eux, car ils pensaient que nous étions venus pour la guerre. Je leur ai dit que j'étais un repent, que je n'étais pas là pour la guerre, que nous fuyions. Certains d'entre eux ont accepté, mais d'autres n'ont pas accepté. Nous leur avons demandé l'emplacement des militaires. [Puis les militaires sont arrivés et nous ont emmenés dans un autre endroit]... Nous étions en deux groupes. Nous étions tous des Buduma, les Buduma des îles et de l'extérieur. Ceux du nord avaient fait des choses pires [aux civils] que [ceux des] îles. Lorsque nous sommes arrivés, comme [nom de l'endroit retenu] se trouve dans le nord, les gens ont dit : vous êtes très mauvais, vous avez pris toutes nos affaires, vous nous avez détruits, vous n'avez pas honte, et maintenant vous voulez revenir au village, non, nous allons vous tuer. Alors, les militaires [sont intervenus et] ont dit de ne pas faire de mal ».

– homme anciennement associé à un groupe armé (interviewé à Kanembu)

Les représentants du Gouvernement considèrent largement les femmes associées aux groupes armés comme des victimes, même s'ils ont changé leur perception dans une certaine mesure en raison du phénomène des attaques à engins explosifs personnels, souvent menées par des femmes et des filles. Ils ont fait part de leurs difficultés à distinguer les personnes qui ont rejoint les groupes armés de leur plein gré de celles qui y ont été forcées, notamment parce que les gens ont tendance à se présenter comme des victimes d'enlèvements par crainte d'être dénoncés et d'autres réactions négatives, et qu'il peut être difficile de recueillir d'autres preuves en dehors de ces témoignages. Les hommes étaient plus à même de quitter les groupes armés que les femmes et donc de se faire remarquer par les autorités gouvernementales. Comme nous l'avons décrit plus haut, des enquêtes plus approfondies ont été menées sur les hommes que sur les femmes, qui elles étaient présumées ne pas être des agents actifs dans leur association avec les groupes armés. Un agent de sécurité masculin a parlé de la nette différence entre ceux qui sont revenus et le « vrai Boko Haram », considéré comme celui qui mène des attaques et qui ne peut être attrapé, car « soit vous le tuez, soit il vous tue⁴³ ». Il a continué en disant que les personnes rencontrées lors d'opérations des forces de sécurité étaient interrogées et soit elles étaient libérées, soit transmises à la justice. Cependant, à sa connaissance, les femmes

⁴³ Entretien avec un commandant militaire masculin, répondant n°46, réalisé à Baga Sola, en arabe, en novembre 2021.

avaient toujours été libérées. Pourtant, le fait que des femmes ont mené des attaques EEIPP a quelque peu changé la façon dont les filles et les femmes associées aux groupes armés sont perçues. L'idée que ces femmes sont vulnérables et ont besoin d'être protégées s'est élargie, englobant le fait de les associer à un danger potentiel.

Les personnes interrogées travaillant pour des ONG et des agences des Nations Unies comprennent les rôles que les femmes peuvent jouer dans les groupes armés, mais ont tendance à les considérer comme des victimes avant tout. Elles ont déclaré que, bien qu'il existe une diversité de femmes et d'hommes dans la réalité, la communauté avait tendance à adopter une vision stéréotypée des sexes, les femmes étant considérées comme des victimes et les hommes comme des auteurs de violences. Ces employés ont parlé du nombre élevé d'enlèvements et d'autres formes d'association coercitive avec des groupes armés dont les filles et les femmes ont fait l'objet, mais ont aussi déclaré que des niveaux de suspicion moins élevés pouvaient les rendre plus dangereuses, comme le montre le nombre d'attaques EEIPP menées par des filles et des femmes. En réponse à ces changements, certaines ONG interrogées ont choisi de souligner que ces femmes étaient forcées par les hommes à commettre ces violences et qu'elles étaient elles-mêmes victimes, afin de promouvoir l'acceptation par la communauté des femmes anciennement associées à des groupes armés.

Les ONG et les représentants de l'Organisation des Nations Unies interrogés au Tchad sont conscients que le DDRR a eu lieu dans d'autres régions du pays, mais n'envisagent pas comment il pourrait avoir lieu dans la Région du Lac en l'absence d'un groupe organisé avec lequel le Gouvernement puisse travailler. Ceux-ci ont noté l'absence d'un accord de paix ou de tout processus de négociation, et ils doutent que le terme « repentir » soit approprié, car il connote un sens de la responsabilité et du regret qui, selon eux, fait défaut dans le processus actuel de DDRR. Comme l'a dit une femme interrogée, « Repentir n'est pas un bon terme. Cela décrit quelqu'un qui réalise qu'il a commis une faute et demande lui-même pardon. Cette personne sait tout le mal qu'elle vous a fait, à vous, à votre famille, à la société, au pays ? C'est une confession et elle demande le pardon. C'est un attribut que les ONG et le Gouvernement ont donné à ces personnes, mais sont-elles vraiment prêtes à demander le pardon ? Se sont-elles vraiment repenties ? C'est une terminologie donnée et appropriée⁴⁴. »

5.3. Besoins et réalités actuels

Le principal besoin des personnes interrogées est de disposer de moyens de subsistance décents et de revenus durables. Bien qu'elles soient heureuses de bénéficier d'une plus grande sécurité et d'une plus grande tranquillité d'esprit que lors de leur association avec des groupes armés, elles ont noté des difficultés dans leurs réalités vécues. Les agences humanitaires ont aidé certaines personnes interrogées à se loger et leur ont fourni des articles non alimentaires tels que des ustensiles de cuisine et des nattes pour dormir, mais elles n'ont pas reçu d'aide alimentaire. En raison des problèmes de sécurité, les personnes interrogées ont été limitées dans les endroits où elles pouvaient vivre et voyager, ce qui a restreint leur accès à la terre, à l'eau, aux autres ressources naturelles et aux perspectives de subsistance. D'autant plus que les récoltes étaient souvent mauvaises. Contrairement à d'autres pays du bassin du lac Tchad qui se sont concentrés sur des programmes de DDRR offrant une formation professionnelle et d'autres formes de soutien économique, les personnes anciennement associées à des groupes armés au Tchad n'ont reçu aucune aide à la subsistance dans le cadre d'un programme intégré d'interventions. Si certaines d'entre elles ont participé à des programmes d'autonomisation économique mis en place par des agences gouvernementales et des ONG, ce soutien n'était pas complet et n'était pas fourni à tous.

⁴⁴ Entretien avec une femme activiste des droits des femmes, enquête #49, réalisé à Ndjaména, en français, en novembre 2021.

Les expériences de difficultés économiques sont liées au sexe. Les personnes interrogées, quel que soit leur sexe, ont parlé de leur situation difficile. Les hommes ont parlé de leurs difficultés à respecter les normes sexospécifiques qui leur imposent de subvenir aux besoins de la famille. Certains ont dit qu'ils ne pouvaient pas se marier en raison de leur situation financière. Dans un même temps, les normes sociales et les injonctions familiales empêchent les femmes d'exercer certaines activités génératrices de revenus. Par conséquent, elles sont susceptibles de dépendre des membres de la famille, en particulier des maris, qui ne peuvent ou ne veulent pas s'occuper de la famille.

Un autre besoin essentiel est la sécurité. Comme indiqué ci-dessus, l'insécurité a restreint les lieux où les personnes anciennement associées à des groupes armés vivaient et travaillaient. Nombre d'entre elles ont été déplacées après leur retour dans leur communauté. Considérés comme des traîtres pour avoir quitté les groupes armés, ils se sentaient menacés par les représailles des combattants. Ils ont dit craindre que des gens viennent la nuit pour les tuer s'ils commençaient à réussir leur réintégration économique et sociale. Un répondant masculin a expliqué pourquoi les personnes anciennement associées à des groupes armés vivaient à l'écart des autres membres de la communauté en disant : « Ce n'est pas que les gens du village ont peur de nous, mais nous avons peur, car nous pensons que [les groupes armés] vont venir nous attaquer, car ils nous considèrent comme des traîtres⁴⁵. »

Il est essentiel de faciliter le divorce des femmes et des filles mariées à des hommes associés à des groupes armés lorsqu'elles le souhaitent, mais cela n'est pas systématique. De nombreuses filles et femmes ont été contraintes d'épouser des hommes associés à des groupes armés contre leur gré. Certaines dont les maris ont rejoint ces groupes souhaitaient ne plus être mariées. Cependant, malgré des années de séparation, ces femmes pouvaient encore être considérées — par les autres et par elles-mêmes — comme étant mariées. Les divorces ont été facilités par certains dirigeants communautaires et fonctionnaires, souvent avec le soutien de militants des droits des femmes. Une personne interrogée par l'Organisation des Nations Unies a parlé de son travail sur les cas de double mariage⁴⁶, en atténuant la stigmatisation de la communauté, et en abordant la question de la culpabilisation des victimes, y compris par les femmes et les filles elles-mêmes pour avoir été enlevées. Ce travail a également permis de faire prendre conscience que l'Islam exige le consentement pour qu'un mariage soit valide et de convaincre les maris d'accepter les épouses qui ont été enlevées, mariées de force à un autre homme et qui reviennent enceintes et/ou avec de jeunes enfants. Cependant, le financement de ce travail était insuffisant pour couvrir toutes les communautés, laissant des lacunes importantes. En conséquence, l'option du divorce n'a pas été proposée à toutes les femmes et les filles, en partie par crainte qu'elles ne soient attaquées, elles, leur nouveau mari ou la communauté dans son ensemble. Par conséquent, sans le soutien de leurs parents ou d'autres personnes, les femmes peuvent rester dans l'incertitude pendant des années. Les militants des droits des femmes ont déclaré que les femmes dans de telles situations couraient un risque accru d'exploitation sexuelle, étant donné que la dynamique patriarcale du pouvoir entre les sexes signifie que les femmes sont souvent économiquement dépendantes des hommes et que toute grossesse hors mariage renforce la stigmatisation.

⁴⁵ Entretien avec un homme anciennement associé à la JASDJ, à l'EIPAO ou à un autre groupe apparenté, répondant n°6, réalisé à Melea, à Kanembu, en octobre 2021.

⁴⁶ Où des femmes ont été enlevées et forcées d'épouser un homme associé à un groupe armé alors qu'elles étaient déjà mariées.

« Le mariage n'a pas été rompu et il existe toujours. Même si je veux me séparer de lui, ce sont les parents de mon mari et mes parents qui le feraient, pas moi... Dans mon cœur, je voudrais divorcer... Mon mari a un frère aîné ici, alors il pourrait s'arranger. Il n'est pas bon de rester longtemps sans mari. »

– Femme anciennement associée à un groupe armé (interviewée à Buduma)

Il existe un risque d'avortement non sécurisé pour les femmes anciennement associées à des groupes armés. Au Tchad, l'avortement était interdit et criminalisé, sauf en cas d'agression sexuelle, de viol, d'inceste ou lorsque la grossesse mettait en danger la santé mentale ou physique ou la vie de la mère ou du fœtus⁴⁷. Toutefois, ces exemptions, qui couvraient la plupart des cas de grossesse non désirée de femmes anciennement associées à des groupes armés, n'étaient pas largement diffusées. De nombreuses filles et femmes qui retournent dans leurs communautés en étant enceintes n'avaient pas accès à un avortement sûr. Une militante des droits des femmes a déclaré que lorsqu'une fille ou une femme souffrait de complications après avoir subi un avortement non sécurisé, elle pouvait être négligée par le personnel médical si elle était emmenée à l'hôpital. De plus, elle peut craindre de se faire soigner, de peur d'être dénoncée aux autorités et poursuivie par celles-ci.

En raison de leurs expériences, les personnes ont des besoins de soutien psychologique sexospécifiques qui dépendent de leur rôle au sein du groupe armé. Alors que les filles et les femmes étaient victimes de violences domestiques, de mariages précoces et forcés, de restrictions de mouvement et d'autres formes de violence liée au sexe, les garçons et les hommes étaient contraints de se battre et de commettre des actes violents. Ces histoires passées ont eu des impacts psychologiques sexués, qui n'ont pas tous été reconnus. Les personnes interrogées ont parlé d'avoir vécu des expériences qu'elles ne pouvaient pas oublier et qui leur revenaient en mémoire, en particulier lorsqu'elles étaient seules. Les personnes anciennement associées à des groupes armés ont bénéficié d'un soutien psychosocial très limité, et encore moins d'un soutien ciblé pour les filles et les femmes qui ont survécu à la violence basée sur le genre et qui s'adaptent à la vie après une période de détention. Les garçons et les hommes ont également bénéficié d'un soutien psychosocial très limité pour vivre avec le fait d'avoir été des auteurs de violences et pour faciliter de nouvelles formes de communication et de relations.

Lors de la réintégration, les personnes anciennement associées à des groupes armés continuent de vivre avec les conséquences des récits genrés et de l'endoctrinement qu'elles ont reçus. Les femmes interrogées ont dit qu'elles étaient toujours sous l'emprise de leurs maris qui décidaient de leur degré d'autonomie. Cette dynamique évolue lentement, car elles vivent parmi des personnes qui agissent différemment. Cependant, l'influence du temps passé associé aux groupes armés et soumis à leur endoctrinement demeure. Les femmes ont comparé leurs réalités actuelles, même après avoir quitté le groupe, avec leurs souvenirs de la vie avant le conflit. Une militante des droits des femmes qui travaillait avec des communautés insulaires dans lesquelles d'anciens associés à des groupes armés y étaient retournés a parlé du travail de son organisation pour faire évoluer ces attitudes profondément ancrées. Après que les femmes leur aient fait part des restrictions qui leur étaient imposées, elle et ses collègues ont parlé aux hommes des avantages pour les femmes d'être libres de quitter la maison et de s'engager dans des activités génératrices de revenus, et de la manière dont ce changement réduirait leur propre

⁴⁷ Article 358 du code pénal du Tchad modifié en août 2017.

charge économique et répondrait aux besoins du ménage. Un an après cette intervention, cette militante a raconté que les femmes séchaient, fumaient et transportaient du poisson pour le vendre à Bol, qu'elles utilisaient l'argent gagné pour acheter des biens absents sur leurs îles et qu'elles vendaient ces articles pour gagner de l'argent tandis que leurs maris jouaient un plus grand rôle dans la garde des enfants. Elle a déclaré : « L'idéologie des groupes armés a transformé la mentalité des femmes — [elles pensent] qu'elles ne peuvent pas sortir, qu'elles sont dépendantes, qu'elles sont soumises — il faut donc briser cette peur. Avec le temps, vous pourrez les voir sortir pour assister à des cérémonies, travailler, etc.. Vous ne pouvez pas travailler uniquement avec les femmes, mais avec les deux [femmes et hommes] et changer le pouvoir que les hommes exercent sur les femmes et déconstruire les idées dans la tête des femmes et aussi des hommes⁴⁸. » Malheureusement, de telles interventions n'ont plus eu lieu, car l'insécurité avait entraîné la suspension des activités et le déplacement des personnes des îles, et le cycle du programme était terminé. Il y avait clairement une lacune majeure lorsqu'il s'agissait de remettre en question les récits sexistes sur les femmes et les filles, ainsi que les idées sur la masculinité.

« Il n'est pas facile d'oublier ce qu'ils nous ont dit. Il y a une grande différence entre nous et les femmes d'ici et, depuis mon arrivée, j'ai commencé à changer petit à petit pour suivre les femmes d'ici. Les hommes aussi ne sont pas comme avant. Ils voient leurs amis ici et leur comportement et comme les maris ici permettent à leurs femmes de sortir, ils le font aussi. Il y a commencé à y avoir un petit changement et cela s'est amélioré, mais pas complètement. Nous avons une certaine liberté, mais pas totale. Parfois ils nous donnent la liberté et parfois ils la refusent. Parfois, ils nous autorisent à sortir et parfois, ils ne le font pas. Nous ne sommes pas autonomes. Nous ne pouvons pas toucher à l'argent. Ce sont les hommes qui décident. Ils pêchent, ils achètent au marché et je prépare [la nourriture]. Je n'ai pas le choix [de décider ce que je peux faire]. C'est le mari qui a le choix. C'est le mari qui décide. Ce n'était pas comme ça avant. À [nom du village retenu], je travaillais, j'allais au marché et je décidais moi-même comment dépenser l'argent, mais dans le groupe, ce n'était pas comme ça et [cette situation] continue maintenant. Je n'ai aucun pouvoir et je ne peux prendre aucune décision. »

– Femme anciennement associée à un groupe armé (interviewée à Kanembu)

Étant donné que de nombreuses filles et femmes ont été victimes de violences sexistes, une coordination plus étroite entre les acteurs du DRR et de la VBG est nécessaire. À l'heure actuelle, aucun programme holistique d'interventions n'a été proposé aux personnes qui se sont désolidarisées des groupes armés. Bien que les gouvernements, les ONG et les acteurs de l'Organisation des Nations Unies aient largement reconnu l'incidence élevée de la VBG au sein de ce groupe, aucune intervention appropriée en matière de soins de santé, de soutien psychosocial ou de prévention n'a été mise en place. Ce manque d'attention s'explique par le fait que de nombreuses filles et femmes continuent de vivre avec des maris qui ont exercé des violences domestiques à leur encontre dans le passé et peuvent continuer à le faire aujourd'hui. En outre, un homme interrogé par une ONG a expliqué que la violence liée au sexe se poursuivait, les filles de ces familles étant souvent empêchées d'aller à l'école, et qu'elles étaient mariées à des hommes plus âgés et riches. Il a également raconté que les veuves d'hommes associés à des groupes armés étaient considérées comme maudites, qu'elles ne pouvaient pas participer à des cérémonies ou prendre la parole lors d'événements communautaires et qu'elles

⁴⁸ Entretien avec une femme activiste des droits des femmes, enquêtée #49, réalisé à Ndjaména, en français, en novembre 2021.

vivaient isolées avec leurs enfants, sans accès à la terre et aux autres ressources naturelles nécessaires à leur survie. Il a ajouté que lorsque les dirigeants communautaires sélectionnaient les personnes devant participer aux formations et aux autres opportunités offertes par les ONG, ces femmes n'étaient pas choisies en fonction de cette dynamique, ce qui les exposait au risque d'exploitation et d'abus sexuels (EAS).

« Les veuves parmi les femmes repenties ont beaucoup de risques [d'EAS]. Quand elles sortent, elles n'ont pas la liberté de circuler librement et de demander des services ou la possibilité de faire partie d'un groupe identifié pour l'aide qui bénéficie d'une formation et reçoit des per diem. Elles ne sont pas sélectionnées. Nous demandons à la communauté de choisir les femmes et les hommes qui participeront à la formation et c'est le bulama qui donne les noms. Nous ne savons pas qui a plus de besoins que les autres et nous ne pouvons pas leur demander de changer les noms choisis, donc ces femmes sont laissées de côté et considérées comme des femmes sans valeur. Elles ne sont pas choisies pour les activités ou ne participent pas aux formations, ce qui augmente le risque de violence. Elles doivent tendre la main pour demander de l'aide — et l'homme qui aide voudra aussi recevoir. »

– Homme travaillant pour une ONG de prévention et de réponse à la VBG
(interviewé en français)

La réintégration sociale et l'amélioration de la cohésion sociale sont des domaines qui nécessitent une intervention plus ciblée. Comme nous le verrons dans la section 6.2 ci-dessous, des actions de sensibilisation et de vulgarisation ont été menées auprès des communautés autour des personnes anciennement associées aux groupes armés. Ces efforts ont eu tendance à être ponctuels, descendants et dirigés par des hommes et, en l'absence d'un ensemble holistique d'interventions, ils ont eu un impact limité. Les niveaux de résistance à l'idée de coexistence restent élevés. Un répondant d'une ONG qui travaille avec des membres de la communauté et des personnes anciennement associées à des groupes armés a parlé des craintes et du rejet de la communauté. Selon ce répondant, ces perceptions ont rendu impossible la distribution conjointe de biens et de matériels, la formation, les ateliers et autres événements, et des activités distinctes ont dû être organisées pour chaque groupe. Il a déclaré : « [Nom de la communauté retenu] est un site pour les repentis et [nom de la communauté retenu] est un site pour les personnes déplacées et ils ne collaborent pas... Si vous organisez une activité ou une formation ensemble, ils ne viennent pas. Il y a un problème évident de cohésion sociale, car les gens pensent qu'à tout moment ils peuvent retourner [dans le groupe armé]⁴⁹. » Un processus continu d'engagement mené par une diversité de membres de la communauté, y compris des femmes de tous âges et de toutes origines ethniques, est clairement nécessaire. Il peut également être nécessaire que des messages d'acceptation et de possibilité de changement soient socialisés parmi les personnes anciennement associées aux groupes armés en ce qui concerne les EAFAGA, car au moins une personne interrogée a parlé de l'impossibilité pour eux de changer de mentalité : « Les enfants qui sont là sont très jeunes et ils partagent cette vie. Ils ne pourront jamais changer leur vie. Avec les tueries, etc., auxquelles ils sont exposés, ils n'accepteront jamais de partager la vie en paix. Si vous partez [pour rejoindre le groupe armé] quand vous êtes adulte, c'est une chose, mais pour les enfants, ils sont endoctrinés et cela affecte leur cerveau et son développement⁵⁰. »

⁴⁹ Entretien avec un homme travaillant pour une ONGI, répondant n°47, réalisé à Baga Sola, en français, en novembre 2021.

⁵⁰ Entretien avec un homme anciennement associé à la JASD], à l'EIPAO ou à un autre groupe apparenté, répondant n°8, réalisé à Melea, à Kanembu, en octobre 2021.

6. Expériences et perspectives des victimes et des survivants de la violence

Après avoir présenté les expériences et les perspectives des personnes associées aux groupes armés, le rapport examine celles des victimes et des survivants. Il part du principe que, compte tenu de l'ampleur des déplacements et de l'impact sur les activités économiques et les services sociaux, tous les civils ont été victimes dans une certaine mesure. Bien que cette section comprenne des analyses de représentants du Gouvernement, d'ONG et d'agences des Nations Unies, elle reflète largement les points de vue des civils eux-mêmes. Ce chapitre commence par discuter de leurs besoins et de leurs réalités, avant d'examiner les efforts de sensibilisation et d'information des communautés et de se terminer par la perception des civils du processus de DDRR.

6.1. Besoins et réalités

Il n'entre pas dans le cadre de cette étude de procéder à une évaluation approfondie des besoins de toutes les communautés dans lesquelles des données ont été recueillies. Les principaux points soulevés par les répondants sont présentés ci-dessous.

Le principal besoin exprimé par la plupart des personnes interrogées est la sécurité pour permettre une certaine stabilité de vie. L'insécurité et les (menaces d') attaques ont affecté les vies et les moyens de subsistance, provoqué des déplacements et eu des impacts psychologiques persistants. Compte tenu de la dynamique géographique du conflit, il y a eu d'importants déplacements, en particulier à partir des îles du lac Tchad, et les gens ont eu du mal à s'adapter à la vie sur le continent. En plus de ces personnes déplacées, la Région du Lac a également vu un nombre important de réfugiés, principalement en provenance du Nigeria.

Leurs moyens de subsistance ont été gravement affectés par l'insécurité et les mesures gouvernementales. Les niveaux élevés d'insécurité ont restreint les zones où ils pouvaient se rendre pour cultiver, pêcher, paître et commercer, et le changement climatique a également affecté les moyens de subsistance. En outre, les communautés d'accueil, qui supportaient un nombre souvent élevé de personnes déplacées et de réfugiés et parfois des personnes anciennement associées à des groupes armés, avaient du mal à faire face à ces défis. Elles étaient mécontentes de ce qu'elles considéraient comme une priorité, accordée à ces groupes, ignorant leurs besoins propres. En même temps, les personnes déplacées et les réfugiés ont laissé derrière eux leurs terres, leurs biens, leurs outils et autres matériaux, ainsi que leurs animaux, et il leur est difficile de retrouver des moyens de subsistance. Les personnes interrogées se sont montrées reconnaissantes pour le développement et les interventions humanitaires fournis, mais ont déclaré qu'ils étaient insuffisants pour répondre à l'ampleur des besoins.

« La situation est difficile. Nous devons nous occuper de notre école, des anciens associés et prier Allah pour qu'il nous facilite la vie ? Nous sommes ici et nous avons besoin d'aide humanitaire, mais à chaque fois, elle va aux personnes déplacées et aux anciens associés, mais pas à nous. Les anciens associés et les personnes déplacées sont tous vulnérables, mais nous le sommes aussi, car nous mangeons tous ensemble. Il y a beaucoup de carences dans le village. Même lorsque les femmes accouchent, il n'y a pas de clinique et il est difficile d'avoir les moyens de payer pour les emmener à Bol [pour y recevoir des soins]. Il n'y a qu'un seul forage, mais il y a beaucoup de personnes déplacées et d'anciens associés et le village est devenu grand. Il faut considérer tout ce dont nous avons besoin. »

– Chef de communauté masculin (interviewé à Kanembu)

6.2. Efforts de sensibilisation et de vulgarisation

L'engagement communautaire est en grande partie ponctuel, descendant et dirigé par des hommes, visant à persuader les gens d'accepter les personnes anciennement associées aux groupes armés plutôt que d'écouter et de répondre aux perspectives de la communauté. Les dirigeants communautaires ont décrit comment des représentants clés du Gouvernement, tels que le chef de canton, sont venus parler à leurs communautés de la nécessité de la coexistence et de l'acceptation et comment ils ont essayé de poursuivre ce travail par la suite. Cependant, comme ils avaient tendance à le faire lors de réunions communautaires et à la mosquée, auxquelles les femmes ne pouvaient pas assister ou participer, la sensibilisation des femmes était particulièrement insuffisante. En outre, les ONG se sont engagées dans la sensibilisation aux approches de consolidation de la paix, notamment en organisant des programmes radio, des forums communautaires, du théâtre participatif et des caravanes sur l'intégration des personnes anciennement associées à des groupes armés et sur la nécessité d'une cohabitation pacifique. Comme nous le verrons plus loin, ces interventions ont contribué à changer les perceptions dans une certaine mesure. Cependant, elles ont eu tendance à être de courte durée plutôt que de longue durée, en passant par les différents niveaux de réconciliation, de l'accord de coexistence à l'acceptation totale, sur un certain nombre d'années.

En raison de la nature inégale des efforts de sensibilisation, de nombreuses personnes interrogées ont peu ou pas de connaissances à jour sur le processus de DDRR. Ils n'avaient pas participé à des réunions sur ce sujet dans leur communauté et n'en avaient pas entendu parler à la radio. Pour certaines personnes interrogées, cette étude était la première fois qu'elles étaient impliquées dans les questions de DDRR et elles ne savaient pas si des personnes anciennement associées à des groupes armés vivaient dans leur communauté. Les femmes interrogées ont déclaré que le bulama et l'imam avaient peut-être parlé aux hommes dans la mosquée, mais que cette information ne leur était pas parvenue, pas même par le biais des femmes leaders de leurs communautés. Celles qui avaient déjà participé à la sensibilisation ont déclaré que cet effort avait eu lieu quelque temps auparavant, qu'elles n'étaient pas informées des développements plus récents et que le principal moyen par lequel elles recevaient des informations était la programmation radio. Les personnes interrogées ont généralement souhaité un processus de communication clair de la part de l'État plutôt que de se fier à ce qu'elles entendaient par hasard de la part de connaissances, d'amis, de voisins et de parents.

Dans certaines communautés, des cérémonies de réconciliation et de pardon ont eu lieu. Un chef de communauté a décrit comment, après l'arrivée dans sa communauté de personnes anciennement associées à des groupes armés, une telle cérémonie a été organisée dans la mosquée et les gens ont été sensibilisés à la nécessité de l'acceptation. Il a déclaré que cette idée venait des autorités administratives et traditionnelles et qu'il avait décidé de la mettre en œuvre après avoir participé à des sessions et des ateliers de formation au DDRR. Cependant, seuls les hommes et quelques femmes âgées fréquentent la mosquée où cette cérémonie a eu lieu et les personnes déplacées vivant à proximité n'ont pas participé à cette initiative.

6.3. Perspectives sur le processus de DDRR

En raison de leur désir de mettre fin au conflit violent, la nécessité d'adopter des approches de DDRR a été largement acceptée, même par les personnes ayant une attitude négative à l'égard des personnes anciennement associées aux groupes armés. Ils étaient souvent incertains quant à la volonté des gens de quitter les groupes armés. Une femme a déclaré : « Ce sont des gens impossibles que l'on ne peut pas convaincre de changer. En raison de l'insécurité, nous n'avons pas pu retourner [sur notre île] jusqu'à présent... S'ils revenaient [sur l'île], ce serait bien et il n'y aurait aucun problème s'ils restaient pacifiquement dans la société, mais ce sont des gens impossibles dont le comportement ne leur permettra pas de revenir⁵¹. » Malgré cette perception, les personnes interrogées ont souhaité que des efforts soient faits pour les encourager à revenir dans la société, à privilégier le dialogue, et ont souligné l'importance d'adopter cette approche avant de s'engager dans une guerre cinétique, notant l'échec de ces stratégies pour mettre fin au conflit.

La compréhension de la nécessité d'une voie de sortie pour quitter les groupes armés afin d'assurer la paix ne signifie pas nécessairement le consentement à la coexistence. Certaines personnes interrogées, bien que convaincues de la nécessité du DDRR, ne voulaient pas vivre aux côtés de ceux qui leur avaient fait du mal, à eux et à leurs familles, ni interagir avec eux. Ils ont déclaré qu'ils n'achèteraient ni ne vendraient de produits avec eux et si qu'ils quitteraient la région, ceux-ci y arrivaient pour s'y installer. Ces sentiments étaient à la fois motivés par la colère et la tristesse de ce qu'ils avaient vécu et par la crainte de devoir subir des incidents similaires à l'avenir. Comme l'a dit une femme interrogée, « C'est à cause d'eux qui sont venus attaquer notre village que j'ai fui pour être basée ici... Je n'accepterais pas de vivre avec eux et moi qui ai vécu tant de choses, s'ils venaient ici, je quitterais Dar Na Haim et j'irais à Ndjaména. Ils ont décapité beaucoup de gens et s'ils venaient ici, je n'accepterais pas. J'aurais peur, car j'ai subi des problèmes et c'est pour cela que je suis venu ici. Peut-être que, jour après jour, ils recommenceraient le travail qu'ils faisaient avant⁵². »

« Si le Gouvernement décide de les aider à quitter leurs activités et à revenir dans la communauté, ce ne serait pas un problème tant que nous ne sommes pas sur le même site. J'ai déjà perdu mes enfants à cause d'eux et j'ai quitté notre village, donc nous ne pouvons pas rester ensemble. S'ils sont dans un autre village, ils peuvent rester... Avec les femmes, même leurs idées, j'ai peur de rester dans la même communauté que les femmes. Si, par exemple, il y a des hommes à Baga Sola [qui étaient autrefois associés à des groupes armés], je ne peux pas rester en paix là-bas avec eux, mais je peux rester en paix ici à Dar es-Salaam [camp de réfugiés situé à une certaine distance]. »

– Femme réfugiée (interviewée à Kanuri)

⁵¹ Entretien avec une commerçante déplacée, répondant n°9, réalisé à Melea, à Kanembu, en octobre 2021.

⁵² Entretien avec une femme artisan déplacée, enquêtée n°29, réalisé à Dar El Nahim 2, à Kanembu, en octobre 2021.

Même si les personnes interrogées vivent côte à côte avec des personnes anciennement associées à des groupes armés, il y a souvent peu d'interaction, en particulier si elles sont issues de communautés non buduma. Cette distance était en partie due aux barrières linguistiques, le buduma parlé sur certaines îles éloignées étant difficile à comprendre même pour ceux qui parlaient le buduma et qui vivaient sur le continent. Cependant, la langue n'était pas une explication complète, car certaines personnes interrogées ont déclaré qu'elles pouvaient communiquer entre elles. En outre, les répondants des ONG ont fait part des niveaux importants de discrimination et de stigmatisation des femmes qu'ils ont rencontrés et de l'impossibilité d'organiser des activités communes dans certains endroits — un signe clair de problèmes de cohésion sociale.

Il y a un risque important que le DDRR aggrave les tensions entre Buduma et Kanembu. Comme les groupes armés sont partis du Nigeria et sont arrivés au Tchad en passant par les îles du lac Tchad où vivent principalement des Buduma, de nombreux Buduma les ont rejoints. Cette dynamique a donné l'impression à certains (Kanembu) que la plupart des personnes associées aux groupes armés étaient des Buduma et que leurs principales victimes étaient des Kanembu. Étant donné l'absence de profilage ethnique approfondi des membres des groupes armés et le manque de connaissance des attaques et de la violence sur les îles, il a été impossible de dire dans quelle mesure cette idée est fondée sur des faits. Cependant, ces perceptions sont enracinées dans les tensions entre ces deux groupes et y contribuent. Chez les Buduma, il existe un récit selon lequel ils sont les autochtones de la région et que les Kanembu, arrivés d'ailleurs, les dominent en raison de leur plus grande richesse et de leurs relations avec les personnes au pouvoir. À l'inverse, de nombreux Kanembu étaient mécontents des droits que les éleveurs Kanembu devaient payer pour accéder aux zones insulaires. Ils étaient également mécontents que les Buduma, déplacés des îles en raison de l'insécurité, cultivent les terres que les agriculteurs Kanembu cultivaient autrefois, car les Buduma prétendaient que toutes les terres de la région leur appartenaient en raison des idées d'indigénat. Ils ont discuté de la manière dont ce développement a entraîné une augmentation de l'insécurité alimentaire et des moyens de subsistance, ainsi que des conflits intercommunautaires. En raison de cette histoire de tensions et de la perception des Buduma comme étant liés à des groupes armés, certaines personnes interrogées à Kanembu ont déclaré qu'elles n'accepteraient pas que des Buduma anciennement associés à des groupes armés vivent à proximité, quel que soit leur sexe, car elles n'avaient aucune confiance en eux. Étant donné que les Buduma qui se sont dissociés des groupes armés sont retournés dans les communautés Buduma et ont été soutenus par elles, il est urgent de sensibiliser les interventions de DDRR ainsi que les processus de justice transitionnelle aux conflits afin de garantir des impacts positifs plutôt que négatifs sur ces dynamiques de conflits intercommunautaires. En outre, des dynamiques similaires pourraient également provoquer des tensions entre d'autres groupes ethniques et les Buduma. Un homme réfugié a raconté comment la capture d'une femme Buduma portant des engins explosifs improvisés à l'école a provoqué des tensions entre les Buduma et les Hausa dans le camp, car certains Buduma, jusqu'à ce qu'ils aient la preuve de la véracité de cet incident, pensaient que les Hausa qui l'avaient attrapée et remise aux militaires tchadiens mentaient pour salir davantage la communauté Buduma.

Les processus de DDRR risquent également d'exacerber les dynamiques d'exclusion sociale liées aux castes. Comme pour les Buduma en général, les personnes issues de ce qui était considéré comme des castes inférieures parmi les différentes ethnies étaient considérées comme plus susceptibles de rejoindre les groupes armés. La courte période de collecte de données disponible n'a pas permis d'étudier en détail la relation entre ces dynamiques et le processus de DDRR, mais c'est un domaine sur lequel les acteurs concernés devraient réfléchir.

Les niveaux d'acceptation et de cohésion sociale varient selon les communautés. Comme indiqué plus haut, le mariage, un indicateur clé de la cohésion sociale, a eu lieu entre des personnes anciennement associées à des groupes armés et des membres des communautés dans certains endroits dans lesquelles ces anciens associés vivent désormais, mais pas dans tous. Certaines personnes interrogées ont déclaré qu'elles refuseraient d'accepter un mariage entre l'un de leurs enfants, en particulier une fille, et une personne anciennement associée à un groupe armé. Il semblait y avoir une plus grande ouverture à ce qu'un fils épouse une fille ou une femme de cette catégorie, car elles sont considérées comme présentant moins de danger et des enquêtes peuvent être menées pour s'assurer de son comportement avant le mariage. En revanche, les femmes interrogées, en particulier, étaient catégoriques : elles refuseraient que leurs filles épousent des hommes anciennement associés à des groupes armés. Elles n'ont pas confiance en ces hommes et elles craignent qu'à l'avenir ceux-ci décident de rejoindre leur ancien groupe et d'emmener leurs filles avec eux, et que ces dernières reviennent dans leur communauté pour mener des attaques EEIPP.

Les personnes interrogées ont des perceptions différentes selon l'âge, le sexe, le mode d'association et le rôle des personnes. Les personnes interrogées considéraient les non-combattants et les personnes enlevées et forcées de se joindre, quel que soit leur sexe, avec plus de sympathie que les combattants et les personnes ayant choisi leur association. Ils ont largement estimé que les femmes et les enfants devaient être protégés, convaincus et soutenus pour se désengager. Ils ont noté que de nombreuses femmes avaient été forcées à s'engager et que celles qui étaient parties volontairement pouvaient être convaincues d'avoir une opinion différente. Ils pensaient que les idées des femmes pouvaient changer en peu de temps et que, comme les femmes n'avaient pas de postes d'influence, elles n'avaient pas joué de rôle clé. Cependant, les perceptions des femmes pouvaient présenter de multiples facettes. D'une part, les personnes interrogées les considéraient comme présentant moins de risques, tant de récurrence que de danger pour la communauté, que leurs homologues masculins. D'autre part, ces gens les considéraient comme ayant été exposées à des maladies sexuellement transmissibles et autres. Ils craignaient également que les femmes qui s'étaient échappées n'attirent les attaques de la communauté si elles étaient traquées, et que les maris et les parents de ces femmes les suivent et constituent une menace pour la communauté. De plus, certaines personnes interrogées voyaient les femmes de façon plus négative que les hommes en raison de l'incidence des filles et des femmes impliquées dans les attaques à engins explosifs personnels.

« Les femmes sont pires que les hommes, car ce sont elles qui explosent. Tous les kamikazes sont des femmes et elles sont les filles de la famille, avec des parents et des proches sur place. Elles viennent avec des explosifs, connaissent l'endroit et ont une stratégie pour nuire. Ce sont les femmes qui font du mal à leur propre communauté, à leurs parents, à leurs voisins et à leurs amis de cette manière. Même si elles ont été forcées ou enlevées, une fois qu'elles sont là, après deux mois, elles viennent avec des explosifs. Il n'y a aucune différence [entre ceux qui ont été enlevés et ceux qui ont choisi de les rejoindre]. Une fois qu'elles sont avec eux, c'est la même chose. Une fois que vous êtes là, vous êtes devenu leur personne. C'est la même chose pour les hommes. »

– Femme réfugiée (interviewée à Kanuri)

Leurs propres expériences et souffrances passées jouent un rôle dans les orientations. Vivre parmi des personnes qui leur ont fait du mal peut entraîner une angoisse mentale importante. Ceux qui avaient subi des violences directes contre eux et leurs proches, comme les réfugiés, les personnes déplacées ou les parents dont les enfants avaient été tués ou enlevés, pouvaient être plus réfractaires à la coexistence des anciens membres que les autres. Par exemple, dans un endroit particulier, le chef de la communauté a expliqué que les imams étaient plus réticents que les autres membres de sa communauté à l'idée de la réintégration, car de nombreux imams avaient été pris pour cible et tués par des combattants. Cependant, certaines personnes interrogées ont raconté qu'elles s'étaient engagées dans un important travail de soi-même pour surmonter leur réticence initiale, car elles étaient conscientes de l'importance d'une réintégration sociale complète des personnes anciennement associées aux groupes armés, pour mettre fin au conflit. Pourtant, à cause de l'absence dans de nombreuses communautés d'interventions psychosociales axées sur les victimes et les survivants, ils ont souvent dû accomplir ce travail seuls.

« Avant, quand on les voyait, notre cœur n'était pas content... Mes enfants, ils ont tué avec un fusil. Je ne sais pas qui a tué [mes enfants] et quand je les vois, je ne sais pas si c'est eux qui ont tué. Quand je les vois, je pense à mon enfant qu'ils ont tué. Ils ont brûlé tous mes biens et je pense aussi à cela. Puis j'ai changé [ma façon de penser] et j'ai réalisé qu'ils sont nos frères qui sont partis et qui sont arrivés ici [mais] il n'y a jamais eu de moment où l'un d'entre eux est venu [me] demander pardon »

– commerçant déplacé (interviewé en français)

Les relations peuvent changer au fil du temps grâce aux efforts de la communauté. Les personnes interrogées ont raconté comment elles avaient soutenu et commencé à accepter des personnes anciennement associées à des groupes armés. Comme beaucoup d'entre eux étaient arrivés dans les communautés avec rien d'autre que les vêtements qu'ils portaient, les communautés leur ont fourni des espaces pour rester et leur ont donné de la nourriture et des chèvres pour qu'ils aient du lait à boire. Un chef de communauté masculin a expliqué que les femmes, en particulier, avaient beaucoup aidé, en fournissant des articles ménagers, des vêtements et de la nourriture provenant de leurs propres réserves, parfois à l'insu des autres membres de la famille. Certaines personnes interrogées se sont montrées compréhensives à l'égard de la situation de pauvreté dans laquelle vivent les personnes anciennement associées à des groupes armés et ont plaidé en leur faveur pour des interventions appropriées, afin de leur permettre de rétablir leurs moyens de subsistance et d'éviter toute frustration qui pourrait mettre en danger l'ensemble de la communauté par une nouvelle association à des groupes armés ou un engagement dans la criminalité.

« Quand nous étions au Nigeria, des gens sont venus nous attaquer. Quand ils sont partis, ils ont pris tous les jeunes et ne leur ont pas permis de revenir. Ils ont été emmenés de force, ce n'est pas bon et ils veulent revenir. Nous n'aurons pas de problèmes [s'ils reviennent], nous les accepterons comme n'importe quelle autre personne. Ils étaient là pour combattre pour Allah, mais ils ont découvert que c'était autre chose et ils sont revenus. C'est difficile, mais au retour, nous les acceptons tous, même s'ils ont commis des actes de destruction. Nous les avons acceptés, mais ce qui aiderait à les accepter, c'est l'accompagnement — les motopompes, la nourriture pour le commerce, et les aider à apprendre quelque chose pour [gagner des revenus afin de pouvoir] manger. »

– agriculteur masculin déplacé et imam (interviewé à Kanembu)

Les personnes interrogées citent un certain nombre de conditions préalables qui doivent être mises en place par le Gouvernement et d'autres acteurs concernés pour permettre l'acceptation de la communauté. Tout d'abord, un engagement et une communication appropriés de la part de la communauté sur les développements et les plans sont nécessaires, plutôt que d'être forcées à les accepter. Selon un homme réfugié, « ils doivent venir et nous écouter. Nous sommes ceux qui ont perdu les nôtres, nos biens, et même notre caractère a changé... ils doivent donc venir nous écouter avant... Parfois, les gens pensent que Boko Haram est plus important que nous pour le Gouvernement. Ce sont des gens qui sont coupables et qui ont plus d'importance que les gens pacifiques. Par exemple, le Gouvernement envoie des gens pour transporter des véhicules afin de les amener alors qu'ils ne viennent même pas nous écouter, nous les réfugiés — et faire cela est plus simple que de transporter des véhicules pour des gens qui ont du sang sur les mains. C'est pourquoi les gens pensent que c'est par la force qu'on nous dit que nous devons les accepter⁵³. » En outre, la communauté souhaite que les personnes anciennement associées à des groupes armés passent par un programme gouvernemental, pour être assurée que celles-ci ont changé de comportement et ne seraient plus une menace pour eux et leurs proches. Selon un agriculteur, « Lorsque les gens reviennent, vous ne devriez pas les faire venir immédiatement [ici], mais les emmener dans un endroit sûr au moins pendant trois mois et leur laver le cerveau, les conseiller, les former, les accompagner sur le plan psychosocial, puis les libérer⁵⁴. » En outre, ils souhaitent un changement de leurs conditions matérielles, de leur sécurité et de l'aide aux moyens de subsistance — pour eux-mêmes et pour les personnes participant au DDDR. Ces participants ont noté les idées existantes selon lesquelles les personnes déplacées et les réfugiés recevaient plus d'aide que les communautés d'accueil et ont souligné la nécessité d'adopter des approches différentes. Ils ont déclaré que toute perception selon laquelle les personnes ayant commis des violences bénéficieraient de cette histoire, par opposition aux victimes de violences, entraînerait probablement à un rejet de la communauté. Enfin, ils ont souhaité que la reconnaissance des méfaits, les excuses et la demande de pardon fassent partie d'un processus de réconciliation et de guérison.

⁵³ Entretien avec un pêcheur réfugié, répondant n°37, réalisé à Dar Es Salaam, en anglais, en octobre 2021.

⁵⁴ Entretien avec un agriculteur de la communauté d'accueil, répondant n°14, réalisé à Bol, à Kanembu, en octobre 2021.

« Il était minuit un lundi quand le conflit est arrivé. Quand Boko Haram a commencé, ils ont directement attaqué la base de l'armée. Ils tiraient et nous avons peur et ne pouvions plus rester à la maison. Nous avons quitté la ville pour la brousse, derrière les troupeaux. Vers le matin, nous sommes revenus à Doron Baga puis des membres de Boko Haram ont attaqué et encerclé la ville. Ils ont pris les jeunes par les bras et ont tué les personnes âgées. Nous étions huit avec ma mère, ma femme et mon jumeau. Nous nous sommes tous dispersés. Ma mère nous a dit que si nous marchions en groupe, une seule attaque pouvait nous tuer, alors nous devions être séparés... Depuis lors, je n'ai aucune nouvelle de ma famille — ni de ma femme ni de ma mère... Chaque prière que je fais à Allah est pour sauver ma mère. Même si elle est morte, je veux être avec ma femme...

Sans cette cérémonie de réconciliation et de pardon, la communauté a beaucoup souffert et est victime, il ne sera donc pas possible de vivre ensemble... Mais ce sont des membres de la famille et nous devons les accepter. Ce ne sera jamais facile. Je prends mon cœur et je suis la seule personne vivante de ma famille et s'ils viennent demain et que l'État ne nous demande pas de les accepter, je n'accepterai pas. Tout le mal qu'ils m'ont fait signifie que je ne peux pas accepter qu'ils vivent parmi nous...

La majorité des personnes qui sont parties là-bas le font pour des raisons de pauvreté et pour avoir une vie meilleure. Lors de leur désengagement et de leur retour, nous devons les encourager à vivre avec des gens, leur fournir une aide humanitaire et un abri et leur donner les moyens de subsistance et des fonds pour démarrer des activités commerciales. S'ils avaient un peu de moyens pour subvenir à leurs besoins, ils ne penseraient pas à rentrer...

Les vrais combattants qui sont là, pour leur désengagement, pour prouver leur authenticité, ils doivent venir avec leurs armes — c'est essentiel pour leur désengagement.... Il y aura des tensions, mais cela dépend de leur degré de besoin.

Les associés qui ont été désengagés sont les plus vulnérables d'entre nous. Les réfugiés et les personnes déplacées apportent une certaine aide et les plus vulnérables sont les anciens associés, car ils n'ont rien. Dans notre culture, vous devez aider un étranger. Les associés ne sont pas des étrangers et vous devez leur donner beaucoup de choses pour les encourager à se désengager. Si vous les maltraitez, certains d'entre eux repartiront. S'ils viennent et qu'il n'y a pas de différence entre ici et là, ils préféreront repartir, alors vous devez les motiver à rester...

Les gens là-bas, je les voyais comme de grands ennemis [dans le passé]. Ils m'avaient fait beaucoup de mal. Mais après leur retour, certains d'entre eux ont raconté leur vie là-bas et j'ai eu pitié. Ils sont restés quatre jours sans manger, ils vivaient dans une situation d'extrême pauvreté et de souffrance. J'étais dans une ville et je mangeais deux fois par jour, mais eux ne mangeaient pas. Je les voyais comme des ennemis, mais j'ai commencé à les voir comme nous et à vouloir vivre ensemble... Je connais beaucoup de gens qui se sont repentis et qui sont revenus. Nous partageons des projets ensemble. Même si ton cœur n'accepte pas, tu dois forcer ton cœur à vivre avec ces gens et essayer de les accepter. Tu dois toujours voir l'avenir. Il faut toujours penser à l'avenir. »

– homme réfugié commerçant/débardeur (interviewé en Kanuri)

7. La participation des femmes aux processus de DDDR

Après avoir examiné le processus de DDDR et les expériences et perspectives de ceux qui le vivent ainsi que des victimes et survivants, cette section se penche sur l'évaluation du rôle des femmes et des associations de femmes. Elle présente le contexte des relations entre les sexes dans la région avant d'examiner les rôles que les femmes jouent (ou ne jouent pas) dans la programmation et la pratique du DDDR.

La participation des femmes au DDDR doit être considérée dans le cadre du contexte plus large du genre. Les dynamiques de pouvoir liées au genre déterminent le statut et le pouvoir des individus. Comme l'a dit un répondant (masculin) de l'Organisation des Nations Unies, « Les hommes les plus âgés sont plus haut placés, puis les hommes moins âgés en deuxième position, et les femmes en troisième position, quel que soit leur âge... Cette [hiérarchie] se traduit par une fonction sociale et les femmes ne peuvent pas parler en public, avoir des activités ménagères, participer à la production, mais ne sont pas propriétaires. Si elles travaillent dans les champs, ceux-ci ne leur appartiennent pas. Les femmes ne peuvent pas aller pêcher, mais prendre le poisson, le saler, le fumer et le vendre au marché⁵⁵. » Bien qu'un bulama, un chef de quartier titulaire et trois chefs de quartier adjoints soient des femmes, le leadership communautaire et les institutions gouvernementales ont tendance à être dominés par les hommes. Les personnes interrogées ont expliqué comment les femmes étaient largement exclues et marginalisées dans la prise de décision au niveau de la communauté et du Gouvernement, malgré la politique gouvernementale imposant une participation de 30 %. Elles ont également déclaré qu'il pouvait être difficile de persuader les hommes d'impliquer les femmes dans ces espaces, sans parler de soutenir les femmes pour qu'elles puissent participer de manière significative et occuper des postes de direction. Cependant, ces dynamiques évoluent dans une certaine mesure grâce au travail des activistes des droits des femmes et de leurs alliés qui s'engagent auprès des communautés pour changer ces normes sociales.

⁵⁵ Entretien avec un homme travaillant pour une agence des Nations Unies, répondant n°16, réalisé à Bol, en français, en octobre 2021.

« L'idée que les femmes sont en dessous les hommes et dominées par les hommes est très courante. Certains maris ne permettent même pas à leurs femmes d'assister aux cérémonies. Nous avons eu des problèmes lorsque nous avons commencé notre travail et des gens se sont plaints au chef de canton qui nous a aidés en disant que c'était leur droit. Avec la sensibilisation [la situation] a commencé à changer, mais dans certaines régions, ça n'a toujours pas changé et les femmes ne sont pas autonomes... Les femmes ne sont pas libres et ne sont pas impliquées dans les décisions et les programmes... [Pourtant] cela a commencé à s'améliorer un peu depuis le début... Les garçons devaient aller à l'école et les filles restaient à la maison pour cuisiner et faire le ménage [dans le passé], mais cela a commencé à changer... Les femmes du village réclament les droits de leurs filles et n'acceptent pas le mariage précoce, car elles en connaissent les causes et les conséquences... Les femmes sont plus conscientes. Les femmes sont plus conscientes »

– militante des droits des femmes (interviewée en français)

Les femmes ont fait des progrès prometteurs en matière d'engagement dans le processus de DDDR et sur les questions d'égalité des sexes, mais le soutien financier et autre aux organisations et associations de défense des droits des femmes tend à être de courte durée et de faible ampleur. Comme décrit ci-dessus, les organisations de défense des droits des femmes se sont efforcées de remettre en question l'idéologie et les récits sexistes dans lesquels les personnes anciennement associées aux groupes armés avaient été endoctrinées. Elles ont soutenu les victimes de VBG et ont mené des actions de sensibilisation au niveau communautaire sur la stigmatisation, la nécessité d'accéder aux services, les droits des femmes en général et la nécessité d'une coexistence pacifique entre les membres de la communauté et les personnes anciennement associées aux groupes armés. Cependant, si les agences de l'Organisation des Nations Unies et les ONGI ont fourni aux organisations et associations de défense des droits des femmes un financement et un renforcement des capacités, ce soutien peut dépendre des cycles de projet et ne pas être durable.

Les femmes et les associations de femmes ont été largement exclues des décisions et des pratiques gouvernementales en matière de DDDR. Il y a eu peu de tentatives pour impliquer les femmes dans les efforts d'engagement communautaire ou pour s'assurer que les activités de sensibilisation les incluent. Elles n'étaient pas incluses de manière significative dans la formulation et le développement des politiques et, jusqu'à présent, il y a eu peu de tentatives d'analyse et de mise en place d'une approche du DDDR véritablement transformatrice en termes de genre.

8. Conclusions et recommandations

1. Intégrer les considérations de genre dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques

- 1.1 S'assurer que le développement de la politique de DDRR est transformateur de genre en :
- a) Incluant l'analyse des dynamiques de genre et des besoins différenciés dans les processus de DDRR ;
 - b) Décrivant les étapes de l'intégration de la reconnaissance de ces dynamiques de genre dans le processus ;
 - c) Formant les fonctionnaires du Gouvernement à la mise en œuvre de la politique de transformation de l'égalité des sexes, notamment par l'identification et la formation de spécialistes ;
 - d) Soutenant l'engagement de la communauté, en s'assurant qu'il s'agit d'un processus ouvert dans lequel les membres de la communauté peuvent partager leurs préoccupations et leurs souhaits, y compris dans des espaces réservés aux femmes pour mieux permettre leur participation ;
 - e) Garantissant un financement durable pour la mise en œuvre.
-
- 1.2 Adapter les plans de communication stratégique existants du DDRR afin d'améliorer la sensibilisation des femmes et des filles et de tenir compte des obstacles plus importants qu'elles rencontrent lorsqu'elles quittent les OEV.
-

2. Garantir la participation significative des femmes dans tous les aspects du processus de DDRR.

- 2.1 Assurer une participation significative des femmes et des associations de femmes aux comités directeurs et aux unités de coordination au niveau communautaire, régional et national, ainsi qu'aux autres processus décisionnels, y compris l'élaboration et la révision des politiques.
-
- 2.2 Renforcer les capacités et les compétences des femmes, notamment en créant un espace pour les militants, les associations et les artisans de la paix du bassin du lac Tchad qui travaillent sur le DDRR et d'autres questions connexes, afin qu'ils puissent s'engager dans l'apprentissage par les pairs et le partage d'expériences, et en soutenant les évaluations des risques et le développement de stratégies de sécurité et de sûreté.
-
- 2.3 Fournir un financement soutenu, à long terme et flexible aux organisations de femmes pour qu'elles s'engagent dans tous les aspects du processus de DDRR.
-

3. Veiller à ce que les outils et les processus d'enregistrement et de sélection tiennent compte de la dimension de genre.

- 3.1 Mettre en place des processus de sélection sensibles au genre, mis en œuvre par des femmes et dont l'ensemble du personnel est formé aux questions de genre, de VBG et de DDDR.
 - 3.2 Effectuer une analyse de genre des réponses recueillies lors des processus d'enregistrement et de sélection afin de mieux comprendre les dynamiques et de contribuer aux boucles de rétroaction pour mieux répondre aux besoins sexués.
 - 3.3 Impliquez les acteurs des droits de l'homme et de la VBG dans le dépistage et assurez l'orientation vers des soins médicaux et un soutien en matière de santé mentale et psychosociale.
-

4. Améliorer les résultats de la réadaptation et de la réintégration

- 4.1 Développer des interventions visant à transformer les moyens de subsistance en fonction du genre, conformément aux évaluations de marché (intégrées au genre), aux moyens de subsistance connus, et fournir un soutien continu après la réintégration dans les communautés.
 - 4.2 Soutenir les femmes oulémas pour qu'elles parlent des droits et libertés des femmes et abordent certaines normes de masculinité au lieu de l'idéologie du genre perpétuée par les OVE.
 - 4.3 Soutenir les individus, les couples et les familles précédemment associés aux OVE pour qu'ils s'engagent dans de nouvelles formes de communication et de construction de relations.
 - 4.4 Développer la santé mentale et le soutien psychosocial pour mieux répondre aux besoins différenciés selon le genre des personnes anciennement associées aux OVE (aider les filles et les femmes à s'adapter à la vie après un enfermement forcé et des contacts sociaux limités ; aider les garçons et les hommes à faire face au fait d'avoir été des auteurs de violences).
 - 4.5 Dans le cadre de l'établissement du statut juridique d'une personne et de la délivrance de documents officiels, apporter un soutien aux femmes et aux filles pour résoudre la situation matrimoniale qui leur est imposée par la pratique des OVE.
-

5. Renforcer la cohésion sociale et la réconciliation

- 5.1 Communiquer avec les communautés sur l'approche à double voie du soutien (bénéficiant aux communautés et aux anciens associés) des efforts de DDDR, y compris sur les moyens de subsistance, afin de contrer les perceptions existantes de favoritisme envers les anciens associés.
 - 5.2 Garantir des processus tenant compte des traumatismes en mettant à disposition un soutien psychosocial et de santé mentale dans les communautés où la réintégration a lieu, en mettant l'accent sur les victimes, les survivants et leurs familles.
-

5.3 Élaborer un processus de justice transitoire, de réconciliation et de guérison qui tienne compte de la dimension de genre, en impliquant pleinement les femmes et en tenant compte de la nature sexospécifique des préjudices commis.

5.4 Explorer les possibilités d'activités économiques et de subsistance servant de lieu de consolidation de la paix en réunissant des personnes anciennement associées à des groupes armés et d'autres membres de la communauté — mais le faire lorsque les gens sont prêts à ces interactions plutôt que comme une condition préalable au soutien des moyens de subsistance.

6. Améliorer la coordination et l'apprentissage par les pairs

6.1 Créer une meilleure synergie entre les acteurs du DDDR et de la VBG en :

- a) encourageant les acteurs de la VBG et du sous-secteur à intégrer les interventions de DDDR dans leurs stratégies et plans ; et
- b) recevant le soutien des acteurs de la VBG pour intégrer une approche VBG dans le DDDR.

6.2 Intégrer les besoins et les réalités sexospécifiques des personnes précédemment associées aux OVE dans les activités de développement, d'aide humanitaire et de consolidation de la paix afin de tirer parti des interventions dans tous les secteurs dans le cadre d'une approche à triple lien.

Références*

- Abatan, J.E. et B. Sangaré
2021 Katiba Macina and Boko Haram: Including women to what end? Report. Institute for Security Studies, Pretoria.
- Akum, F., R. Hoinathy et M. Samuel
2021 Managing the journey out of violent extremism in the Lake Chad Basin. Report. Institute for Security Studies, Pretoria.
- Bennoune, K.
2016 *Your Fatwa Does Not Apply Here: Untold Stories from the Fight against Muslim Fundamentalism*. Norton Books, New York, p. 16.
- Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA)
2021 Bassin du lac Tchad - Aperçu humanitaire (à la date du 22 septembre). Genève. Disponible à l'adresse : www.humanitarianresponse.info/sites/www.humanitarianresponse.info/files/documents/files/lcb_humanitarian_snapshot_fr_20210922.pdf.
- Burke, J.
2021 Boko Haram leader killed on direct orders of Islamic State. *The Guardian*, 7 juin. Disponible à l'adresse : www.theguardian.com/world/2021/jun/07/boko-haram-leader-abubakar-shekau-killed-on-direct-orders-of-islamic-state.
- Cowden, S. et G. Sahgal
2017 Why fundamentalism? *Feminist Dissent*, 2:7–39.
- Daily Trust
2020 ISWAP's execution of aid workers. Editorial, 28 juillet. Disponible à l'adresse : <https://allafrica.com/stories/202007280071.html> (publié à nouveau).
- Gouvernement du Chad
2017 Amended Penal Code of Chad, art. 358. N'Djamena.
- International Crisis Group
2019 Returning from the land of jihad: The fate of women associated with Boko Haram. Africa Report No. 275. Bruxelles.
- Kassim, A. et M. Nwankpa
2018 *The Boko Haram Reader: From Nigerian Preachers to the Islamic State*. Hurst and Co., Londres.
- Macleane, R. et I. Alfa
2021 Thousands of Boko Haram members surrendered. They moved in next door. *The New York Times*, 23 septembre. Disponible à l'adresse : www.nytimes.com/2021/09/23/world/africa/boko-haram-surrender.html.

* Tous les liens hypertextes fonctionnaient au moment de la rédaction du présent rapport.

Mazurana, D., R. Krystalli et A. Baaré

- 2017 Gender and disarmament, demobilization, and reintegration: Reviewing and advancing the field. In: *Oxford Handbook of Gender and Conflict* (F.N. Aoláin, N. Cahn, D.F. Haynes and N. Valji, eds.). Oxford University Press, Oxford, Royaume-Uni.

Mustapha, A.R. et K. Meagher (dirs. publ.)

- 2020 *Overcoming Boko Haram: Faith, Society and Islamic Radicalization in Northern Nigeria*. James Currey, Melton, Royaume-Uni.

Nagarajan, C.

- 2018 'We were changing the world': Radicalisation and empowerment among young people associated with armed opposition groups in northeast Nigeria. Report. Equal Access International, Washington, DC.

Organisation internationale pour les migrations (OIM)

- 2022 *Gendered Dimensions of Disengagement, Disassociation, Reintegration and Reconciliation: The Niger*. Genève. Disponible à l'adresse : <https://publications.iom.int/books/gendered-dimensions-disengagement-disassociation-reintegration-and-reconciliation-niger>.

Salkida, A.

- 2021 ISWAP confirms Shekau's death, says its fighters were following ISIS orders. *HumAngle*, 5 juin. Disponible à l'adresse : <https://humanglemedia.com/iswap-confirms-shekaus-death-says-its-fighters-were-following-isis-orders>.

Thurston, A.

- 2017 *Boko Haram: History of an African Jihadist Movement*. Princeton University Press, Princeton, New Jersey.

